

**COMPAGNIE INDUSTRIELLE
ET
FINANCIERE D'ENTREPRISES**

Société Anonyme à Conseil d'Administration au Capital de 24 000 000 Euros
RCS PARIS B 855 800 413 000 53
Code APE 6 420 Z
Siège Social : 59, rue La Boétie - 75008 PARIS
www.infe.fr

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

DU 8 JUIN 2009

CIFE

Société Anonyme à Conseil d'Administration au Capital de 24 000 000 €uros
Siège social : 59, Rue La Boétie – 75008 PARIS
RCS PARIS B 855 800 413 000 53 – Code APE : 6420 Z

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2008

SOMMAIRE

N° Page

- 2 ➤ Renseignements concernant la Société
- 3 ➤ Evolution du Capital au cours des cinq derniers exercices
- 4 ➤ Organigramme du Groupe
- 5 ➤ Exposé sommaire
- 6 ➤ Chiffres clés consolidés

- 7 ➤ Rapport de gestion du Conseil d'Administration
- 15 ➤ Liste des mandats des Administrateurs
- 16 ➤ Rapport du Conseil d'Administration sur l'augmentation de capital réservée aux salariés
- 17 ➤ Rapport des Commissaires aux comptes sur l'augmentation de capital réservée aux salariés
- 18 ➤ Descriptif du programme de rachat d'actions
- 20 ➤ Rapport des Commissaires aux comptes sur la réduction de capital par annulation d'actions

- 21 ➤ Rapport du Président sur la préparation et l'organisation des travaux du Conseil et le contrôle interne
- 25 ➤ Rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du Président

- 26 ➤ Comptes consolidés 2008 du Groupe CIFE
- 30 ➤ Annexe aux comptes consolidés
- 41 ➤ Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

- 42 ➤ Comptes sociaux 2008 de SA CIFE
- 44 ➤ Annexe aux comptes sociaux
- 49 ➤ Tableau des filiales et participations
- 50 ➤ Résultats des cinq derniers exercices
- 51 ➤ Inventaire des valeurs mobilières
- 52 ➤ Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels
- 54 ➤ Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés
- 58 ➤ Attestation des responsables du rapport financier annuel

- 59 ➤ Texte des résolutions proposées à l'approbation de l'Assemblée Générale Mixte

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SOCIETE

IDENTITE

Dénomination sociale :
Compagnie Industrielle et Financière d'Entreprises
CIFE

Date de création de la société : 1920

Nationalité : Française

Forme Juridique : Société Anonyme à Conseil
d'Administration

Siège Social : 59, Rue La Boétie 75008 PARIS

Site Internet : www.infe.fr

Registre du Commerce et des Sociétés :
855 800 413 – RCS PARIS

Code APE : 6420 Z

Durée : La Société prendrait fin le 28 Avril 2019, sauf
dissolution anticipée ou prorogation

Activité : Holding Financière

Exercice social : du 1^{er} Janvier au 31 Décembre

Capital et caractéristiques : Le capital est de
24 000 000 €. Il est divisé en 1 200 000 actions d'une
valeur nominale de 20 € chacune, toutes entièrement
libérées et portant jouissance courante.
Aucune clause statutaire ne restreint leur libre cession.
Elles peuvent être nominatives ou au porteur au choix
de l'actionnaire.

Il n'existe pas de plan d'options de souscription ou
d'achat d'actions ni de plan d'attributions d'actions
gratuites.

TITRE

Place de cotation : Euronext Paris
Marché : Compartiment C

ISIN : FR 00000 66 219
Bloomberg : CFE FP
Reuters : IFDE.NT
Datastream : F : INDE
Mnemo : INFE
Secteur : construction
Classification ICB : 2357
Eligible PEA/SRD : Oui/Non

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président du Conseil d'Administration :
Daniel TARDY

Membres du Conseil d'Administration :
Bernard THERET
Olivier TARDY
Nicole DURIEUX
Jean BRUDER
SAS ALFRED DE MUSSET : représentant permanent
Cécile JANICOT

Sébastien GARNIER, Secrétaire du Conseil
d'Administration

DIRECTION

Daniel TARDY, Président Directeur Général
Bernard THERET, Directeur Général Délégué
Sébastien GARNIER, Secrétaire Général

CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES

Commissaires aux Comptes titulaires :
KPMG SA
7, Boulevard Albert Einstein – B.P. 41125
44311 NANTES CEDEX 3
Nomination : AG du 8 Juin 2007

RSM SECOVEC
L'Arpège – 213, Route de Rennes – B.P. 60277
44702 ORVAULT CEDEX
Nomination : AG du 8 Juin 2007

Commissaires aux Comptes suppléants :
Luc DUPAS
7, Boulevard Albert Einstein – B.P. 41125
44311 NANTES CEDEX 3
Nomination : AG du 8 Juin 2007

Jean-Michel PICAUD
L'Arpège – 213, Route de Rennes – B.P. 60277
44702 ORVAULT CEDEX
Nomination : AG du 8 Juin 2007

EVOLUTION DU CAPITAL AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

	2004	2005	2006	2007	2008
Nombre d'actions composant le capital en début d'exercice	353 700	330 000	330 000	330 000	300 000
Nombre d'actions créées au cours de l'exercice : - par division du nominal du titre par deux - par augmentation de capital - par levée d'options de souscription d'actions					900 000
Nombre d'actions annulées au cours de l'exercice : - par réduction de capital social	23 700	-	-	30 000	
Nombre d'actions composant le capital en fin d'exercice	330 000	330 000	330 000	300 000	1 200 000
CAPITAL SOCIAL EN €UROS	6 600 000	6 600 000	6 600 000	6 000 000	24 000 000

REPARTITION DU CAPITAL

	31/12/2008		31/12/2007	
	% du capital	% droit de vote	% du capital	% droit de vote
SAS Alfred de Musset	50,75	52,42	50,75	51,19
M. Daniel TARDY	4,88	5,04	4,88	4,92
M. Gérard TARDY	9,86	10,18	9,84	9,93
Autodétention	3,17	-	0,86	-
Salariés Groupe CIFE	2,45	2,53	4,47	4,50
Public	28,89	29,83	29,20	29,46
TOTAL	100,00	100,00	100,00	100,00

Il n'existe pas de titres comportant des prérogatives particulières.

AUGMENTATION DE CAPITAL

En vertu de l'autorisation de l'Assemblée Générale Mixte du 13 Juin 2008, le Conseil d'Administration de **CIFE**, en séance du 13 Juin 2008, a décidé, avec effet au 1^{er} Septembre 2008 - d'augmenter le capital social d'un montant nominal de 18 000 000 d'€uros pour le porter de 6 000 000 à 24 000 000 d'€uros par prélèvement de cette somme sur le poste « Autres réserves ». Cette opération a été réalisée par la création et la distribution de 900 000 actions nouvelles de 20 €uros de nominal à raison de trois actions nouvelles pour une ancienne.

PACTE D'ACTIONNAIRES

Un pacte d'actionnaires a été conclu le 20 Décembre 2004 entre les actionnaires de la SAS Alfred de Musset dans le cadre de l'article 885-1.bis du Code Général des Impôts.

DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL

Tout actionnaire est tenu d'en informer immédiatement la société par lettre recommandée avec avis de réception, cette obligation s'appliquant à chaque franchissement des seuils suivants, conformément à l'article L 233-7 à L 233-14 du Code de Commerce : 5 %, 10 %, 15 %, 20 %, 25 %, 1/3 %, 50 %, 2/3 %, 90 %, 95 % du capital ou des droits de vote. Elle informe également l'AMF dans les cinq jours du franchissement de seuil (formulaire disponible sur le site de l'AMF).

PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

L'assemblée générale ordinaire de la société qui s'est tenue le 13 Juin 2008 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder à des achats en bourse d'actions de la société dans les conditions et limites définies par les articles L 225-209 et suivants du Code de Commerce afin de :

- attribuer des options prévues à l'article L.225-179 du Code de Commerce ou encore d'opérations d'actionnariat salarié,
- conserver ces actions, les céder ou les transférer, les remettre à titre d'échange, notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe,
- de leur annulation.

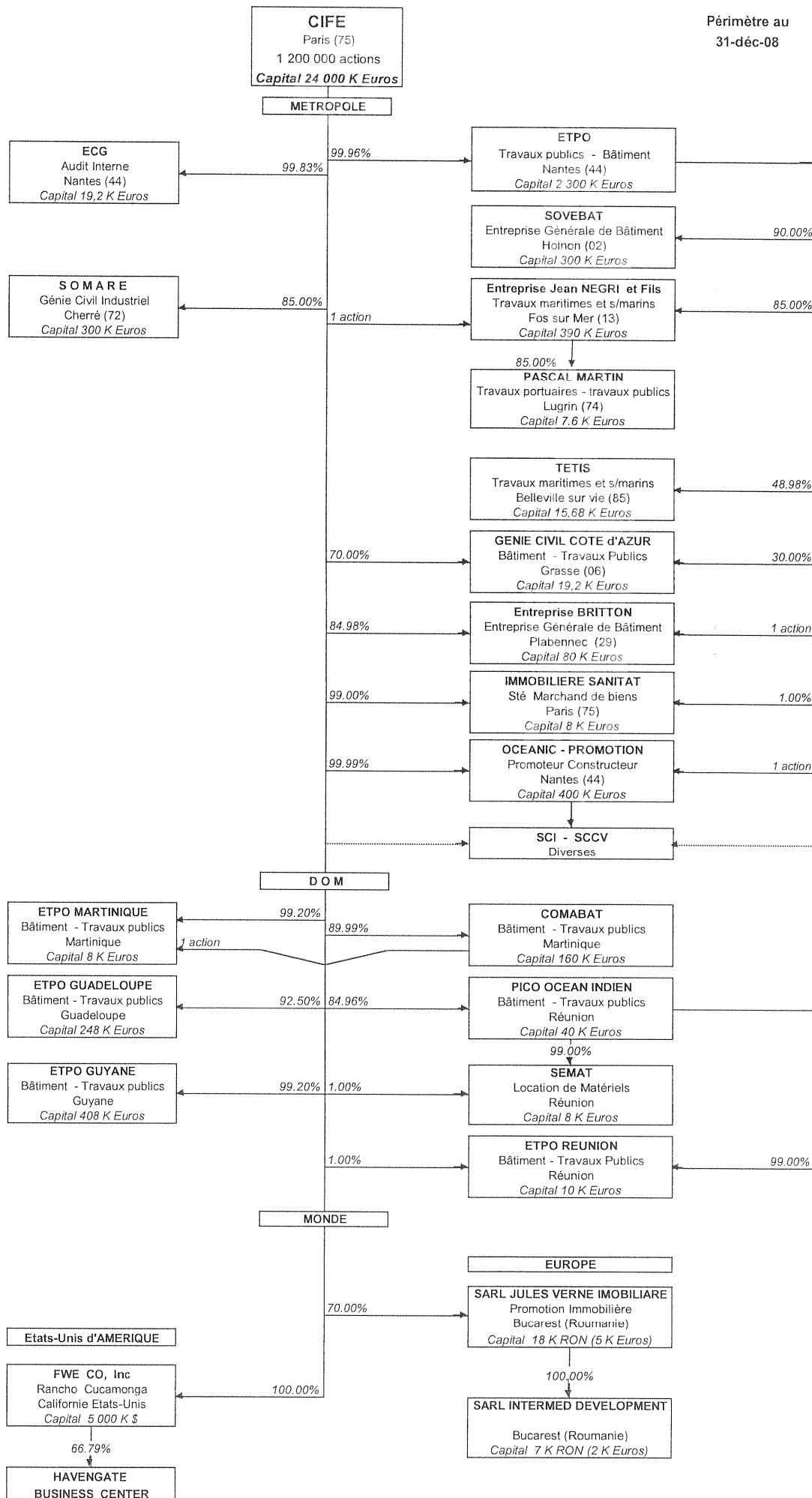
La **SA CIFE** a acquis en 2008, dans le cadre de ce programme, 27 527 de ses propres actions pour une valeur de 1 241 K€.

Par ailleurs, la **CIFE** s'est vu attribuer 7 983 nouvelles actions dans le cadre de l'opération d'augmentation de capital.

Une nouvelle autorisation, conforme aux dispositions du règlement européen du 22 Décembre 2003 concernant les programmes de rachat et la stabilisation d'instruments financiers, sera sollicitée à l'assemblée générale annuelle.

AUTO DETENTION TITRES CIFE

	2008	2007
% de capital auto-détenu		
- du 1 ^{er} Janvier	0,86 %	1,08 %
- en fin de période	3,17 %	0,86 %
Nombre de titres		
- en début de période	2 571	3 571
- acquis	27 527	29 000
- attribués gratuitement	7 983	-
- cédés	-	-
- annulés	-	-30 000
- en fin de période	38 081	2 571
Valeur brute fin de période	1 806 K€	566 K€
Valeur boursière	1 547 K€	629 K€
Provision pour dépréciation	259 K€	-



CIFE

Résultats Annuels 2008

Le Conseil d'administration réuni le **9 avril 2009**, a arrêté les comptes sociaux, ainsi que les comptes consolidés établis selon les normes comptables internationales IFRS, de l'exercice **2008**.

Comptes Consolidés (En K€)	2008	2007	Var.
Chiffres d'affaires	187 127	179 368	+ 4,3%
Résultat Opérationnel	12 877	16 123	- 20,1%
Résultat net de l'ensemble consolidé	8 844	11 988	- 26,2 %
Part du Groupe	8 077	10 810	- 25,2 %
Intérêts Minoritaires	767	1 178	- 34,8 %

Activités et résultats

Dans un environnement économique dégradé, le Groupe **CIFE** a réalisé un chiffre d'affaires annuel consolidé de **187 M€** contre **179 M€** en 2007.

Le chiffre d'affaires est en progression de 4,3 %, croissance moins soutenue que celle constatée sur les derniers exercices.

L'activité BTP progresse de 7 % pour s'établir à plus de **172 M€** contre **160 M€** en 2007 et l'activité de promotion immobilière est en baisse de près de 23 % avec un volume de **14,6 M€** contre **19 M€**. Cette baisse de volume est liée à une conjoncture devenue plus difficile pour la commercialisation des programmes en cours et à une contribution de la promotion immobilière en Roumanie beaucoup moins élevée en 2008 qu'en 2007 avec **2 M€** de chiffre d'affaires contre **8 M€** en 2007.

Le résultat opérationnel affiche une marge brute de 6,88 %, marge en retrait de 2 points par rapport à l'exercice précédent et un volume en diminution de 20 % à **12,9 M€** contre **16,1 M€** en 2007.

Le résultat net consolidé (part du Groupe) a diminué de 25 % passant de **10,8 M€** en 2007 à **8,1 M€** en 2008. La baisse du résultat est à imputer intégralement à notre métier de promotion immobilière.

Aussi, l'activité BTP a dégagé pour **10,5 M€** de résultat net (part du Groupe) contre **9,9 M€** en 2007 soit 6 % d'augmentation. En revanche dans une conjoncture plus tendue notamment sur le deuxième semestre de l'exercice, l'activité immobilière a dégagé sur l'exercice une perte de **2,4 M€** contre un profit de **0,8 M€** en 2007. Le résultat net contributif déficitaire du pôle immobilier est essentiellement dû à la Roumanie ; résultat dégradé par l'évolution défavorable de sa monnaie locale vis-à-vis de l'€uro qui a porté son coût de ligne de financement, intérêts inclus, à près de **750 K€** sur l'exercice ainsi que par des provisions constituées liées au retard de livraison pour **700 K€** et des dépréciations de stock pour **265 K€**.

Par ailleurs, compte tenu de la situation nette consolidée déficitaire de la filiale roumaine, la **CIFE** a imputé dans son résultat net part du Groupe de l'exercice, la quote-part de situation nette déficitaire minoritaire pour un montant de **536 K€**.

Le résultat net par action (résultat net part du Groupe rapporté au nombre moyen d'actions en circulation diminué des actions propres) s'élève à **6,95 euros** contre **9,09 euros** en 2007.

Le cash flow consolidé s'élève en 2008 à **13,8 M€** contre **14 M€** en 2007. La trésorerie nette totale, d'un montant de **52,9 M€** intégrant les placements à court et moyen terme est en augmentation nette de près de **2 M€** sur l'exercice.

La structure financière du Groupe demeure solide, avec un montant de fonds propres (incluant les intérêts minoritaires) à **66,2 M€**, en progression de **8 M€**. Cette variation intègre une diminution sur l'exercice de **1,2 M€** liée aux opérations d'acquisition des titres en auto contrôle.

La **Société Mère SA CIFE** a dégagé un bénéfice net en 2008 de **8,9 M€** contre **8,4 M€** en 2007.

Il sera proposé à l'**Assemblée Générale** des Actionnaires, qui se réunira le **lundi 8 juin 2009**, la distribution d'un dividende de **1,15 €** par action.

Perspectives 2009

Le carnet de commandes et la structure du Groupe peuvent laisser espérer pour 2009 une rentabilité des travaux convenable dans un volume global de chiffre d'affaires en réduction de 10 à 15 %.

Avec un carnet de commandes au 1^{er} Avril 2009 d'un montant de **154,5 M€** représentant de l'ordre d'une année d'activité, l'emploi de nos collaborateurs permanents devrait pouvoir être maintenu sauf accident majeur du côté des commandes publiques.

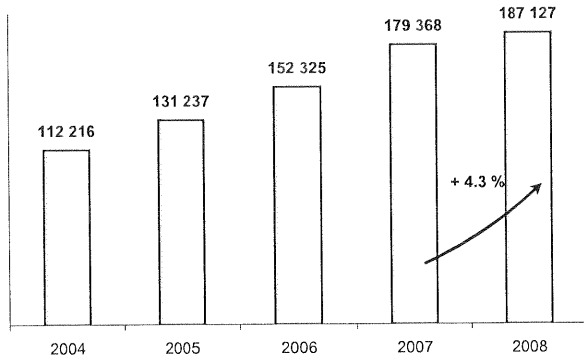
Notre trésorerie nous permettant de porter en fonds propres les programmes immobiliers en cours en France et à l'étranger, nous devrions pouvoir passer la crise actuelle sans dommages trop importants, et compte tenu des dividendes à recevoir des filiales au titre de l'exercice 2008, le résultat net de la **SA CIFE** en 2009 devrait rester voisin de celui de cette année.

A propos du Groupe CIFE

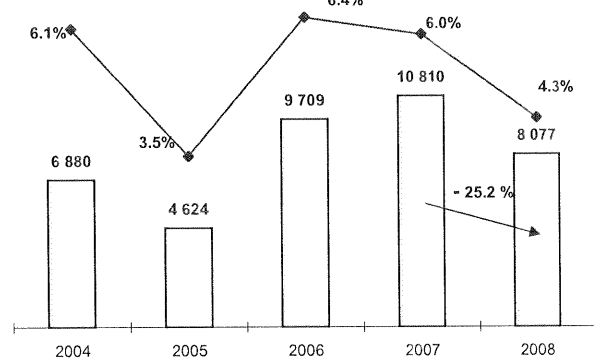
Les cœurs de métier du Groupe **CIFE** sont la construction (Bâtiment-Travaux Publics) et la promotion immobilière. Avec plus de 600 collaborateurs, le Groupe est présent principalement en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer.

Données établies aux normes IFRS à compter de 2004

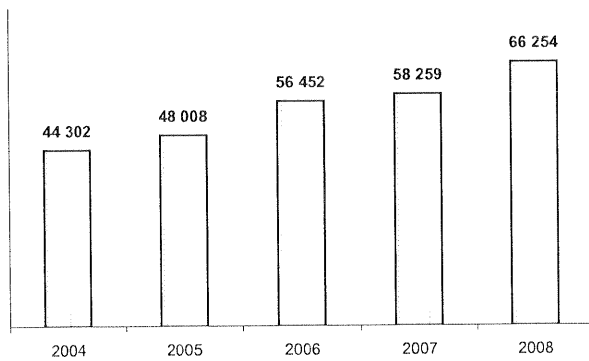
Chiffre d'affaires (En KE)



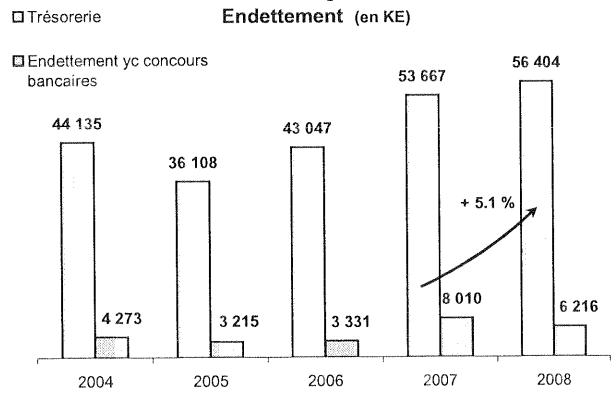
Résultat net part Groupe (en KE et % du CA)



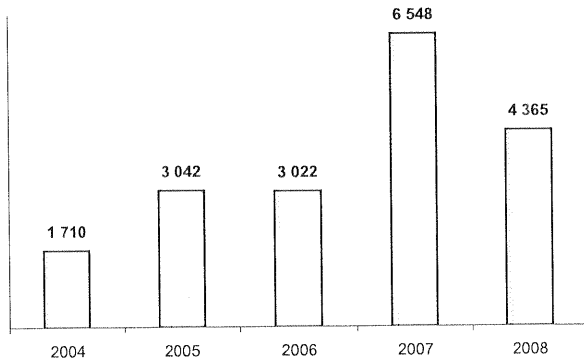
Capitaux Propres (yc Intérêts Minoritaires) (en KE)



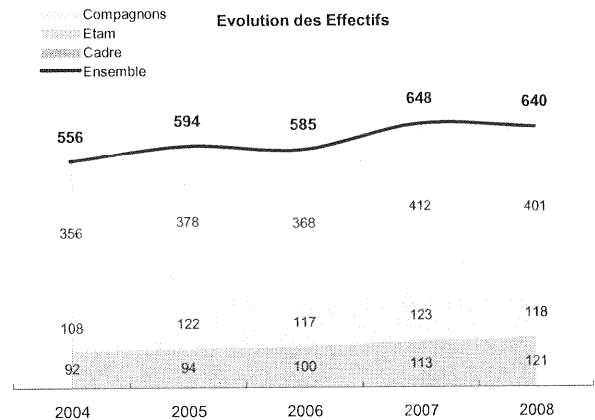
Trésorerie et actifs de gestion de trésorerie



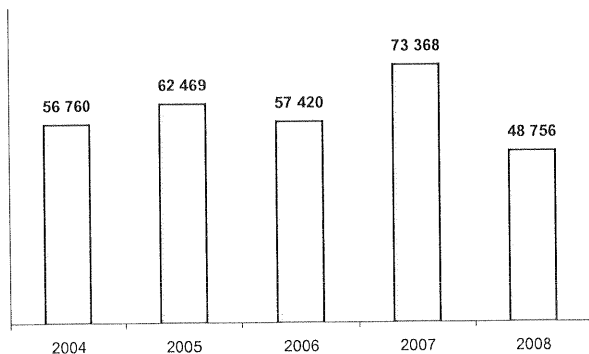
Investissements (en KE)



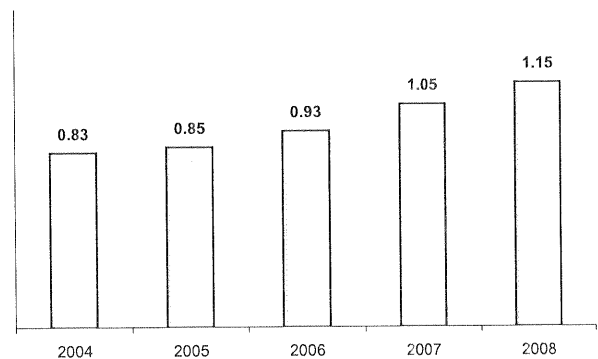
Evolution des Effectifs



Capitalisation Boursière (en KE)
Cours de clôture exercice



Dividende versé au titre de l'exercice (En Euro)



Dividende 2008 : sous réserve de l'approbation de l'AG du 08 juin 2009
Dividendes antérieurs : proforma capital 2008

Rapport de Gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale

Mesdames et Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale mixte pour vous rendre compte de l'activité de votre compagnie au cours de l'année 2008, soumettre à votre approbation les comptes et le bilan arrêtés au 31 décembre 2008, examiner les autres questions portées à l'ordre du jour, et vous prononcer enfin sur les résolutions qui vous seront soumises en conclusion de notre exposé et de ceux de vos commissaires aux comptes.

Conformément aux diverses recommandations, nous nous sommes efforcés de simplifier autant que possible les informations données dans les annexes relatives aux comptes de la société mère et aux comptes consolidés du groupe en privilégiant celles qui présentaient une importance significative.

1 – Environnement économique et conjoncturel

L'éclatement à l'été 2008 de la crise financière qui couvait en fait depuis un an a brutalement modifié le cadre des activités de construction et de promotion immobilière.

En travaux publics, l'activité nationale en volume a diminué en 2008 de 5 % par rapport à l'année précédente qui avait connu un accroissement de 7,5 %. Les perspectives pour 2009 font craindre une baisse de 10 %. Le plan de relance des investissements publics dans les infrastructures (canal Seine-Escaut, nouvelles lignes ferroviaires à grande vitesse) aura peu d'effet à court terme. Par contre, la relance à plus courte échéance avec les 1 000 projets soutenus par l'Etat ou les 10 000 projets recensés par la Fédération Nationale des Travaux Publics devrait avoir une influence favorable dès le 2^{ème} semestre de cette année.

Dans le bâtiment neuf, l'arrêt brutal de Juillet 2008 à Février 2009 des réservations de logements auprès des promoteurs privés, et le retrait des banques ont fortement perturbé le marché du bâtiment. La baisse de la bourse faisant fondre les patrimoines privés et l'arrêt des transactions immobilières faisant diminuer fortement les recettes des collectivités locales dépendant des droits de mutation ont eu un impact défavorable sur la construction. L'accélération d'une année du remboursement aux collectivités locales du fonds de compensation de la TVA, et la loi Scellier pour les achats de logements devraient aider à rétablir le marché.

La crise actuelle verra disparaître dans nos métiers les entreprises en manque de trésorerie qui baisseront leurs prix de vente de 4 à 5 fois leur marge bénéficiaire habituelle pour éviter le chômage technique de leurs collaborateurs.

La vitesse de sortie de crise sera fonction :

- de l'accélération réelle des procédures de notification de nouveaux marchés publics
- de l'utilisation par les acquéreurs de logements neufs des avantages de la loi Scellier
- de la réouverture du crédit bancaire aux entreprises (notamment de promotion immobilière) et aux acquéreurs de logements.

2 – Comptes du Groupe

2.1 Faits significatifs de la période

Variation de périmètre

La CIFE a conforté sa participation dans sa filiale **ETPO Guadeloupe** en faisant l'acquisition de 7,7 % du capital social qu'elle détient désormais à 92,50 %.

Via sa filiale **NEGRI**, le Groupe a fait l'acquisition sur l'exercice de 85 % de la Société **PASCAL MARTIN**, basée à LUGRIN (74) dont les activités sont spécialisées dans les travaux publics portuaires et lacustres.

Programme de Rachat d'actions

Le Conseil d'administration a mis en application le programme de rachat d'actions autorisé par la précédente Assemblée générale. La CIFE a racheté sur l'exercice 27 527 titres pour un volume de **1 241 K€** et s'est vue attribuer 7 983 actions nouvelles dans le cadre de l'opération de l'augmentation de capital décrite ci-dessous.

Augmentation du capital social de la Société Mère :

En vertu de l'autorisation qui lui a été conférée par l'Assemblée Générale Mixte des Actionnaires du 13 Juin 2008, le Conseil d'Administration de CIFE a décidé d'augmenter le capital social à la date du 1^{er} Septembre 2008 d'un montant nominal de **18 M€** pour le porter de **6 M€** à **24 M€** par incorporation de réserves. Cette opération a été réalisée par la création et la distribution de 900 000 actions nouvelles de 20 euros de nominal qui ont été attribuées gratuitement aux Actionnaires à raison de trois actions nouvelles pour une ancienne possédée.

2.2 Comptes consolidés

Chiffre d'affaires

L'activité du Groupe générée par la CIFE et ses filiales est demeurée centrée sur ses métiers de base :

- Bâtiment – Travaux publics
- Promotion immobilière

Dans un environnement économique dégradé, le Groupe CIFE a réalisé un chiffre d'affaires annuel consolidé de **187 M€** contre **179 M€** en 2007.

Le chiffre d'affaires est en progression de **4,3 %**, croissance moins soutenue que celle constatée sur les derniers exercices. Après avoir réalisé trois premiers trimestres 2008 en nette croissance par rapport à ceux de 2007, le chiffre d'affaires du 4^{ème} trimestre est ressorti en retrait de près de 30 % par rapport à celui de l'exercice précédent ; Ce dernier affichait un volume exceptionnel lié à une contribution très significative des programmes immobiliers dans un environnement économique beaucoup plus favorable alors qu'au contraire l'activité immobilière a été particulièrement faible au 4^{ème} trimestre 2008.

L'**activité BTP** progresse de 7 % pour s'établir à plus de **172 M€** contre **160 M€** en 2007 et l'**activité de promotion immobilière** est en baisse de près de 23 % avec un volume de **14,6 M€** contre **19 M€**. Cette baisse de volume est liée à une conjoncture devenue plus difficile pour la commercialisation des programmes en cours et à une contribution de la promotion immobilière en Roumanie beaucoup moins élevée en 2008 qu'en 2007 avec **2 M€** de chiffre d'affaires contre **8 M€** en 2007.

Sur un plan géographique, le Groupe a réalisé 75 % de son activité en France métropolitaine, 24 % dans les DOM et 1 % à l'Etranger (Etats-Unis et Roumanie) contre respectivement 70 %, 25 % et 5 % en 2007.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel affiche une marge brute de **6,88 %**, marge en retrait de 2 points par rapport à l'exercice précédent et un volume en diminution de 20 % à **12,9 M€** contre **16,1 M€** en 2007.

Les cessions d'immobilisations ont dégagé une perte de **249 K€** contre un profit de **687 K€** l'année précédente. Ces cessions intègrent une perte de **230 K€** sur titres immobilisés financés pour **170 K€** par une reprise de provision financière.

Résultat net

Le résultat net consolidé (part du Groupe) a diminué de 25 % passant de **10,8 M€** en 2007 à **8,1 M€** en 2008. La baisse du résultat est à imputer intégralement à notre métier de promotion immobilière.

Aussi, l'**activité BTP** a dégagé pour **10,5 M€** de résultat net (part du Groupe) contre **9,9 M€** en 2007 soit 6 % d'augmentation. En revanche dans une conjoncture plus tendue notamment sur le deuxième semestre de l'exercice, l'**activité immobilière** a dégagé une perte sur l'exercice de **2,4 M€** contre un profit de **0,8 M€** en 2007. Le résultat net contributif déficitaire du pôle immobilier est essentiellement dû à la Roumanie ; résultat dégradé par l'évolution défavorable de sa monnaie locale vis-à-vis de l'Euro qui a porté son coût de ligne de financement, intérêts inclus, à près de **750 K€** sur l'exercice ainsi que par des provisions constituées liées au retard de livraison pour **700 K€** et des dépréciations de stock pour **265 K€**.

Par ailleurs, compte tenu de la situation nette consolidée déficitaire de la filiale roumaine **Jules Verne Imobiliare**, la CIFE a imputé dans son résultat net part du Groupe de l'exercice la quote-part de situation nette déficitaire minoritaire pour un montant de **536 K€**.

Le coût de l'endettement financier net est en légère augmentation avec un solde positif de **1,3 M€**. L'augmentation en volume de nos produits financiers bruts sur placements de trésorerie a compensé l'augmentation de nos charges financières sur endettement.

Les autres produits et charges financiers présentent une perte nette de **557 K€** liée pour **1 M€** à la perte d'écart de change entre l'euro et les monnaies de nos filiales étrangères roumaines et américaines et aux intérêts moratoires reçus par le Groupe pour **495 K€**.

La charge d'impôt de l'exercice s'élève à **4,8 M€**, montant stable par rapport au 31 décembre 2007, et représente un taux effectif de **35,5 %** contre 28,9 % en 2007.

Le ROE (return on equity) correspondant au résultat net part du Groupe de l'exercice N rapporté aux capitaux propres part du Groupe au 31/12/N-1 s'affiche à 14,3 % en 2008 contre 20,1 % en 2007.

Le résultat net par action (résultat net part du Groupe rapporté au nombre moyen d'actions en circulation diminué des actions propres) s'élève à **6,95 Euros** contre **9,09 Euros** en 2007.

Structure Financière

Les **investissements** financés pour 79 % sur fonds propres et 21 % par emprunts bancaires se sont élevés en 2008 à **4,4 M€** contre **6,5 M€** en 2007 selon la répartition suivante :

- Investissements incorporels	63 K€ contre	77 K€
- Immobilisations corporelles, machines et équipements	4 275 K€ contre	6 184 K€
- Immobilisations financières	27 K€ contre	287 K€

Le Groupe présente ses **immeubles de placement** au bilan pour leur valeur nette comptable historique soit **3,1 M€**, montant identique au 31 Décembre 2007. La juste valeur estimée sur ces mêmes biens s'élève à **6,4 M€** au 31 décembre 2008 contre **7,3 M€** au 31 Décembre 2007. La diminution de la juste valeur de ces actifs provient principalement des actifs américains qui, bien que le dollar se soit revalorisé vis-à-vis de l'euro, ont vu leur valeur Euro se dégrader avec la crise immobilière aux Etats-Unis.

La **provision** non courante correspondant à la dette actualisée des indemnités de fin de carrières et médailles du travail est de **513 K€** contre **731 K€** en 2007.

Les provisions courantes affichent une variation nette de **+ 2 M€** portant leur montant au bilan à **4,4 M€** contre **2,4 M€** au 31 Décembre 2007. La variation est liée essentiellement par la constitution de provision sur les affaires de promotion immobilière pour un montant de **1,4 M€**.

Le Droit Individuel à la Formation (DIF) représente en fin d'exercice un solde de 41 518 heures acquises et valorisées à environ **605 K€**. Comme précédemment indiqué dans notre rapport de gestion 2007, ce montant ne peut être provisionné en raison de l'interdiction légale de provisionnement de ces dépenses pourtant hautement probables.

Les **dettes financières** s'élèvent à **6,2 M€** à la fin de l'exercice. Leur diminution par rapport à l'année précédente de **- 1,8 M€** est liée essentiellement à la souscription de nouvelles dettes pour **2,6 M€** et au remboursement de **4,3 M€** dont **2,3 M€** pour un prêt bancaire en Roumanie. L'endettement, au 31 Décembre 2008, est composé pour 91,9 % d'emprunts et de concours bancaires courants contractés vis-à-vis d'établissements bancaires et pour 7,2 % de dettes financières liées aux contrats de location financement. Le solde est constitué principalement de dépôts de garanties reçus dans le cadre d'activité de location immobilière.

La part d'endettement à taux variable représente un volume de **123 K€**, correspondant à 2 % du montant de l'endettement total.

La part à moins d'un an de l'endettement représente 64,4 % de l'endettement total.

Le ratio d'endettement ressort à 9,5 % contre 13,6 % en 2007. Enfin les dettes financières représentent 11 % du montant consolidé de la trésorerie disponible contre 14,9 % au 31 Décembre 2007.

Le **cash flow** consolidé s'élève en 2008 à **13,8 M€** contre **14 M€** en 2007.

La trésorerie nette totale, d'un montant de **52,9 M€** intégrant les placements à court et moyen terme est en augmentation de près de **2 M€** sur l'exercice. La variation annuelle totale tient compte d'un cash flow consolidé qui s'élève à **13,8 M€**, cash flow qui a financé une dégradation de BFR pour **2,3 M€**, les flux nets d'investissements corporels et financiers pour **4,7 M€**, les flux nets de financements pour **3,7 M€** (dont **1,2 M€** au titre d'acquisition de titres en auto-contrôle) et le règlement des dividendes pour **2,1 M€**.

La structure financière du Groupe demeure solide, avec un montant de **fonds propres** (incluant les intérêts minoritaires) à **66,2 M€**, en progression de **8 M€**. Cette variation intègre une diminution sur l'exercice de **1,2 M€** liée aux opérations d'acquisition des titres en auto-contrôle.

Gestion des risques

• Risque Métiers

L'activité du Groupe dépend notamment de la conjoncture économique générale et des commandes publiques.

Dans le cadre de ses activités, le Groupe est exposé au risque de mauvais choix techniques, de complexité technique à l'exécution des travaux, de dépassement de délais, de dépassement des budgets et d'aléas climatiques.

• Risque de taux d'intérêts, risque de liquidité

Le Groupe **CIFE** est peu endetté. Le montant de l'endettement bancaire à taux variable est de **123 K€** soit à peine 2 % de l'endettement total du Groupe. Compte tenu de sa surface financière, le Groupe ne se considère pas soumis au risque de hausse des taux.

La trésorerie du Groupe est placée principalement sur des produits monétaires Euros, titres de créances négociables et produits de capitalisation qui ne sont pas soumis de manière significative au risque du marché actions. Au 31 Décembre 2008, les placements dynamiques sur gestion alternative et divers produits structurés actions, produits présentant un risque en capital, représentent un volume de **1,4 M€**, soit 2,4 % du montant du cash disponible.

• Risque de change et fluctuation de cours de matières premières

Hormis sur ses actifs en Amérique du Nord et en Roumanie représentant environ 10 % du total des actifs consolidés, Le Groupe n'est pas soumis de manière significative au risque de change puisque l'essentiel de ses échanges est facturé dans la zone Euro à l'exception de la Roumanie qui représente moins de 2 % de l'activité consolidée du Groupe. Le Groupe est néanmoins soumis à fluctuation de la monnaie locale roumaine vis-à-vis de l'Euro qui pénalise le financement Euro de sa filiale **Jules Verne Immobiliare**.

Certaines matières premières utilisées dans les activités du Groupe sont soumises à fluctuation (acier notamment) mais les risques n'ont pas de caractère à remettre en cause significativement les résultats. En règle générale, ces fluctuations sont couvertes par des clauses d'indexation contractuelles.

En application des dispositions de l'article L225-100 al.6 du Code de Commerce, nous précisons que le Groupe n'utilise pas d'instruments financiers de couverture.

• Risque commercial

De part sa typologie de marché, le Groupe ne considère pas être dépendant ni de fournisseurs, ni de sous traitants, ni de clients.

• Risque juridique

Le Groupe **CIFE** est propriétaire de tous les actifs essentiels à son exploitation. Il n'existe à la connaissance du Groupe aucun nantissement, hypothèque ou garantie donné sur des actifs incorporels, corporels ou financiers, présentant un caractère significatif.

Il n'existe à ce jour aucun litige susceptible d'affecter substantiellement l'activité, le patrimoine, les résultats ou la situation financière de la société ou du Groupe **CIFE**.

• Risque industriel lié à l'environnement

A la connaissance de la société, il n'existe pas actuellement de risques industriels et environnementaux liés aux activités du Groupe susceptibles d'avoir un impact significatif sur le patrimoine, les résultats ou la situation financière de la société ou du Groupe **CIFE**.

• Assurances

L'activité de construction nécessite de répondre à des réglementations particulières et à des obligations légales d'assurances (décennale bâtiment par exemple). Les lignes d'assurances de responsabilité civile confèrent une couverture de **7,0 M€** par sinistre. L'assurance décennale donne une couverture contre les dommages aux bâtiments après réception pour une durée de 10 ans. Enfin diverses assurances souscrites au niveau du Groupe ou des filiales couvrent le patrimoine ou les moyens d'exploitation propres du Groupe (multirisques, assurances automobiles...).

2.3 Activité et résultat des filiales et participations (Données issues des comptes sociaux)

Activité Bâtiment - Travaux publics

En France, le volume d'activité de production de votre principale filiale **ETPO** a augmenté de 13 %, passant de **85,7 M€** en 2007 à **96,9 M€** en 2008. Le carnet de commandes arrêté au 1^{er} avril 2009 affiche un volume de **102 M€** représentant plus d'une année d'activité.

Les autres filiales métropolitaines : **BRITTON**, **NEGRI**, **SOMARÉ** et **SOVEBAT** ont généré un chiffre d'affaires de **34,8 M€** contre **34,2 M€** en légère augmentation d'environ 1,75 %, progression stable en volume compte tenu de l'inflation. Le carnet de commandes cumulé de ces filiales au 1^{er} Avril 2009 affiche un volume de **16,9 M€** représentant environ 6-7 mois d'activité.

Dans les DOM, l'activité répartie entre vos filiales **COMABAT**, **ETPO Guadeloupe**, **ETPO Guyane**, **ETPO Martinique**, **ETPO Réunion**, **PICO Océan Indien** et **SEMAT** continue d'être soutenue. Elle représente un chiffre d'affaires de **47 M€**. Le carnet de commandes cumulé de ces filiales DOM au 1^{er} Avril 2009 affiche un volume de **35,6 M€** représentant environ 9-10 mois d'activité.

Chez **SEMAT**, l'activité de location de matériel de travaux publics demeure marginale avec un volume de chiffre d'affaires de **1,6 M€** sur l'année contre **1,9 M€** en 2007.

Activités Immobilières

En France

Compte tenu de la prise en compte de provisions sur risques immobiliers, la filiale **OCEANIC** a dégagé un déficit de **332 K€** en 2008 contre un résultat à l'équilibre en 2007.

Aux Etats-Unis

FWE, via sa filiale **HBC** est propriétaire des deux tiers d'un parc de bureaux de 6 300 m² avec 238 places de parking dans la région de Los Angeles. Dans un contexte de crise immobilière, la filiale maintient un bon taux d'occupation de son parc locatif.

En Roumanie

Le projet **STELLA** consiste en la construction d'un immeuble résidentiel dans le centre de Bucarest. L'immeuble devrait être terminé dans le courant Avril 2009, il est actuellement en phase de finitions. Au 31 Décembre 2008 la commercialisation et réservations notariées s'élèvent à **9,9 M€** soit 81 % du programme. Néanmoins, le chantier a subi de nombreux retards entraînant, d'une part, des surcoûts budgétaires et d'autre part, des contentieux avec certains clients. Ces contentieux ont été provisionnés intégralement pour **1 M€** dans les comptes de la société.

Par ailleurs, l'évolution des cours « RON/Euro » a pénalisé la filiale qui se finance exclusivement sur une base Euros. La perte de change comptabilisée s'élève également à **1 M€**.

Les résultats 2008 de cette filiale ont fortement pénalisé les résultats du Groupe (cf. § 2-Résultat net).

Après l'achat d'un premier terrain à Bucarest en 2007, le Groupe a fait l'acquisition en 2008 à titre de réserve foncière d'un deuxième terrain situé également à Bucarest.

2.4 Comptes annuels de la société mère SA CIFE

Activité et résultat

Les comptes sociaux de **CIFE** font apparaître un chiffre d'affaires annuel de **1,3 M€** contre **1,2 M€** en 2007. Il se compose principalement des prestations administratives et de locations immobilières.

La société a dégagé un bénéfice net en 2008 de **8,9 M€** contre **8,4 M€** en 2007.

La trésorerie bancaire placée en produits OPCVM, certificats de dépôts et contrats de capitalisation a généré **943 K€** de résultats financiers contre **890 K€** en 2007. Mais compte tenu de la dégradation des marchés financiers, la **CIFE** a dû constituer en fin d'exercice une provision pour dépréciation de son portefeuille de fonds alternatifs et produits structurés pour **444 K€**.

La situation nette de la **SA CIFE** s'est appréciée de **7,6 M€** de par une mise en réserve significative du résultat 2007, combinée à une distribution de dividende en ligne avec les exercices précédents.

Le cash flow (résultat net retraité des dotations aux amortissements et provisions nettes de reprises) sur l'exercice est de **10,1 M€** contre **8,6 M€** en 2007.

Avec une augmentation de **2,8 M€** le volume de trésorerie s'élève à **27,8 M€** contre **25 M€** en 2007. La trésorerie générée par l'activité a financé principalement le programme de rachat d'actions propres pour **1,24 M€**, les prêts nets de remboursement accordés aux filiales pour **4,3 M€** et le versement net du dividende **CIFE** pour **1,25 M€**.

Fin 2008 la société ne présente aucun endettement vis-à-vis des établissements de crédit.

La situation financière est totalement saine puisque l'actif disponible couvre très largement le passif exigible de la société avec un solde positif de **38 M€** contre **31 M€** en 2007.

Informations à caractère fiscal

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 39-4 du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Intégration fiscale

Le périmètre d'intégration est constitué de la **SA CIFE** et de la **SARL IMMOBILIERE SANITAT**. En l'absence d'activité sur la **SARL IMMOBILIERE SANITAT**, cette intégration fiscale n'a pas de caractère significatif.

Capital et autocontrôle

Après augmentation de son capital social au 1^{er} Septembre 2008 par incorporation de réserves de **18 M€**, le capital social de la **SA CIFE** s'établit à **24 M€** répartis en 1 200 000 actions de **20 €** chacune. Toutes les actions composant le capital social sont ordinaires, entièrement libérées et ne disposent d'aucune prérogatives particulières. Par ailleurs, il n'existe pas à ce jour de plans d'options de souscription ou achat d'actions ni de plans d'attribution d'actions gratuites.

La **SA CIFE** a acquis en 2008, dans le cadre du programme d'achat de ses propres actions 27 527 actions à un cours moyen de **45,07 €**. Compte tenu des 2 571 actions détenues au 31 décembre 2007 et de l'attribution des 7 983 nouvelles actions, la **SA CIFE** détenait en fin d'exercice **38 081 actions** représentant **3,17 %** du capital social.

La valeur au cours d'achat des actions détenues au 31 Décembre 2008 s'élève à **1 806 K€** pour une valeur nominale de **761 K€** et une valeur boursière de **1 547 K€** ayant entraîné la comptabilisation d'une provision pour **259 K€** en 2008.

Répartition du Capital

	31/12/2008		31/12/2007	
	% du capital	% droit de vote	% du capital	% droit de vote
SAS Alfred de Musset	50,75	52,42	50,75	51,19
M. Daniel TARDY	4,88	5,04	4,88	4,92
M. Gérard TARDY	9,86	10,18	9,84	9,93
Auto détention	3,17	-	0,86	-
Salariés Groupe CIFE	2,45	2,53	4,47	4,50
Public	28,89	29,83	29,20	29,46
TOTAL	100,00	100,00	100,00	100,00

Dans le cadre de l'augmentation de capital, il n'existe pas de titres comportant des prérogatives particulières.

Informations boursières

L'action **CIFE** est cotée sur le marché réglementé Euronext Paris (Compartiment C).

Le cours de bourse a diminué de 33,55 % en 2008 contre une hausse de 40,55 % en 2007. L'action a terminé l'année à un cours de clôture de **40,63 €**, contre **244,56 €** (pro forma **61,14 €**) au 31 décembre 2007.

La valorisation boursière s'élève à **48,8 M€** contre **73,3 M€** un an plus tôt.

Les échanges ont représenté **4,58 %** du capital contre 14,57 % en 2007 et 2,53% en 2006.

En 2008, le cours de clôture le plus haut s'est établi à **67,50 €** contre **40,60 €** pour le cours de clôture le plus bas.

2.5 Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat

Pour satisfaire à l'obligation des articles L 233-13 et L 225-100-3 du Code de Commerce, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Structure du capital de la société

Le capital de notre société est détenu à plus de 50 % directement ou indirectement par la famille **TARDY**.

Liste de détenteurs de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux

Il n'existe pas de titre comportant des prérogatives particulières.

Mécanisme de contrôle

Un pacte d'actionnaires a été conclu le 20 décembre 2004 entre les actionnaires de la **SAS ALFRED DE MUSSET** dans le cadre de l'article 885-1.bis du Code Général des Impôts. Ce pacte concerne 60,06 % du capital social de la société.

Pouvoirs du Conseil d'Administration concernant le rachat d'actions

L'Assemblée délègue chaque année au Conseil d'Administration le pouvoir de procéder, conformément à l'article L 225-209 du Code de Commerce, aux dispositions du règlement 2273/2003 du 22 décembre 2003 pris en application de la directive "abus de marché" n° 2003/6/CE du 28 janvier 2003, et aux articles 241-1 à 241-7 du règlement général de l'AMF, à des rachats des actions de la société dans la limite de 10 % du capital social.

Prise de participations

Mis à part le rachat de 7,7 % d'**ETPO Guadeloupe**, la **SA CIFE** n'a réalisé aucune prise de participations significative au cours de l'exercice 2008.

2.6 Evènements postérieurs à la clôture des comptes

Faits significatifs

Entre la date de clôture de l'exercice et le 9 Avril 2009 (date du Conseil d'Administration), le Groupe n'a pas connu d'évènements significatifs susceptibles de modifier la situation financière et commerciale.

2.7 Perspectives 2009

Le carnet de commandes et la structure du Groupe peuvent laisser espérer pour 2009 une rentabilité des travaux convenable dans un volume global de chiffre d'affaires en réduction de 10 à 15 %.

Avec un carnet de commandes au 1^{er} Avril 2009 d'un montant de **154,5 M€** représentant de l'ordre d'une année d'activité, l'emploi de nos collaborateurs permanents devrait pouvoir être maintenu sauf accident majeur du côté des commandes publiques.

Notre trésorerie nous permettant de porter en fonds propres les programmes immobiliers en cours en France et à l'étranger, nous devrions pouvoir passer la crise actuelle sans dommages trop importants, et compte tenu des dividendes à recevoir des filiales au titre de l'exercice 2008, le résultat net de la **SA CIFE** en 2009 devrait rester voisin de celui de cette année.

2.8 Informations sociales

Les effectifs permanents du Groupe au 31 décembre 2008 se répartissent de la manière suivante :

	2008	2008 (en %)	2007	2007 (en %)
- Compagnons	401	62,65	412	63,58
- Etam	118	18,43	123	18,98
- Cadres	121	18,92	113	17,44
TOTAL	640	100,00	648	100,00

82 % des effectifs sont rattachés aux filiales Métropole contre 18 % pour les filiales DOM.

Les charges de personnel comprenant les rémunérations brutes, les charges sociales, la participation légale et les intéressements, s'élèvent à **31,7 M€** contre **30,5 M€**, soit en augmentation de 3,93 %. Elles représentent 17 % du chiffre d'affaires, proportion identique à 2007 et 2006.

Elles intègrent l'intéressement et la participation légale des sociétés **ETPO** et **BRITTON** pour un montant de **1,7 M€** contre **2 M€** en 2007.

Le taux moyen de charges sociales sur les rémunérations brutes est égal à 39,52 % contre 36,9% en 2007.

ETPO détient la qualification EDF Nucléaire CAS1 permettant à l'entreprise de réaliser des travaux sur les sites de centrales nucléaires. Par ailleurs, l'agence du Havre d'**ETPO** est certifiée MASE (**M**anuel d'**A**mélioration **S**écurité des **E**ntreprises).

2.9 Informations en matière de recherche et de développement

ETPO est membre actif du pôle de compétitivité Génie Civil Ecoconstruction basé à Nantes. Dans ce cadre, en plus de sa participation à des groupes de travail, elle est partenaire de deux projets de recherche collaboratifs retenus par le Fonds de Compétitivité des Entreprises (FCE), devenu Fonds Unique Interministériel (FUI). Ces deux projets sont :

- * **MAREO** – Maintenance et réparation des ouvrages littoraux en béton
- * **DECID2** – Démonstrateur en composites intelligents à double diagnostic

Ce dernier projet, dont **ETPO** est le coordinateur, consiste à installer une passerelle piétons en composite instrumentée sur le site du Techno campus à Bouguenais, réalisé par **ETPO**, près de l'usine AIRBUS de Nantes pour abriter un centre de recherches et d'essais dédiés aux matériaux composites.

2.10 Informations environnementales et qualité

Outre la certification nucléaire EDF CAS1 et la certification MASE précitées au paragraphe 2.8, **ETPO** s'est vue reconduire en 2008 ses certifications ISO 9001 pour la qualité et ISO 14001 pour l'environnement.

ETPO a également réalisé en 2007 un diagnostic RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) et s'est engagé à partir de 2008 dans une démarche RSE – Développement Durable. Dans le cadre de cette démarche, plusieurs actions ont été engagées et sont répertoriées sur le site Intranet de la société.

2.11 Informations relatives aux Mandataires Sociaux

La liste des fonctions et mandats des administrateurs figure en annexe du présent rapport.

Au titre de 2008, le montant total des rémunérations brutes et jetons de présence versés à l'ensemble des six membres du Conseil d'administration de **CIFE** s'élève à **847 K€** dont **229 K€** versés par la société mère et **618 K€** par les autres sociétés consolidées. Ces rémunérations se décomposent pour **832 K€** de salaires bruts et pour **15 K€** de jetons de présence.

L'Assemblée générale du 8 Juin 2007 a fixé à **7 K€** la somme à allouer au titre de jetons de présence au Conseil d'administration de **CIFE** à compter de l'exercice 2007.

La société n'accorde aucun avantage particulier (stock option, retraite chapeau, indemnité de départ) aux mandataires sociaux.

En 2008, les mandataires sociaux soumis à déclaration spontanées de leurs opérations sur titres ont effectué les opérations suivantes :

(en nombre de titres avant split de l'action)	Acquisition	Cession
- SAS Alfred de Musset	1 954	1 950
- M. Jean BRUDER	325	-
- M. Olivier TARDY	325	-
- Mme Nicole DURIEUX	325	-
- Madame Cécile JANICOT (Représentant permanent SAS Alfred de Musset)	325	-

Nous vous demandons de ratifier la cooptation aux fonctions d'Administrateur de Madame **Nicole DURIEUX** faite par votre Conseil d'Administration en remplacement de Monsieur **Philippe GIFFARD**, décédé en Mai 2008. Monsieur **Philippe GIFFARD** avait rejoint le Groupe en 1960 et était membre du Conseil d'Administration depuis 48 ans. Président du CIO puis d'IPO, sa parfaite connaissance des questions financières et des décideurs locaux avait été d'un grand apport à notre Compagnie.

Les mandats d'Administrateur de Madame **Nicole DURIEUX** et de Monsieur **Daniel TARDY** arrivent à expiration avec la présente Assemblée Générale. Madame **Nicole DURIEUX** et Monsieur **Daniel TARDY** se représentent à vos suffrages et nous vous demandons de bien vouloir leur renouveler votre confiance pour un période de six années.

2.12 Délégations données au Conseil d'administration

En dehors des délégations accordées au Conseil d'administration par l'Assemblée générale du 13 juin 2008, liées aux opérations de rachats d'actions et réduction de capital social, il n'existe aucune autre délégation en cours.

2.13 Assemblée générale du 8 juin 2009

Le Conseil soumet à l'approbation de l'Assemblée générale les comptes sociaux de **SA CIFE** et les comptes consolidés, l'affectation des résultats et la distribution de dividendes aux actionnaires, ainsi que l'approbation des opérations ressortant des conventions réglementées faisant l'objet du rapport spécial des Commissaires aux comptes.

• Affectation du résultat

Le bénéfice net de l'exercice s'élève à **8 918 741,15 €** auquel il convient d'ajouter **3 540 719,25 €** de report à nouveau antérieur, soit un total de **12 459 460,40 €** que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

- Affectation à la réserve légale (5 % du bénéfice net)	445 937,05 €
- Affectation aux réserves facultatives	7 000 000,00 €
- Distribution aux actionnaires d'un dividende de 1,15 € par action, soit	1 380 000,00 €
- Le solde au poste « Report à nouveau » pour	3 633 523,35€

Au cas où, lors de la mise en paiement, la société détiendrait certaines de ses propres actions, le bénéfice correspondant aux dividendes non versés en raison de ces actions sera affecté au compte de « Report à nouveau ».

L'intégralité du montant ainsi distribué aux personnes physiques sera éligible à l'abattement de 40 % mentionné à l'article 158-3-2° du CGI ou sera soumis sur option du bénéficiaire à un prélèvement libératoire de 18 % (article 117 quater du nouveau Code général des impôts).

Il est rappelé que les distributions de dividendes des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Exercice 2005			Dividende distribué éligible pour sa totalité à l'abattement de 40% mentionné à l'article 158.3.2° du CGI (en euros)
Dividende Ordinaire	1 122 000	330 000	3,40
Exercice 2006			Dividende distribué éligible pour sa totalité à l'abattement de 40% mentionné à l'article 158.3.2° du CGI (en euros)
Dividende Ordinaire	1 221 000	330 000	3,70
Exercice 2007			Dividende distribué éligible pour sa totalité à l'abattement de 40% mentionné à l'article 158.3.2° du CGI (en euros)
Dividende Ordinaire	1 260 000	300 000	4,20

Achat par la société de ses actions

Nous vous proposons de renouveler l'autorisation donnée par l'Assemblée générale du 13 Juin 2008 au Conseil d'administration de procéder à des achats en bourse d'actions de la société, dans les conditions et limites définies par les articles L.225 - 212 et suivants du Code de Commerce et conformément au règlement n° 2273/2003 de la Commission Européenne du 22 décembre 2003. Les objectifs de ce programme de rachat sont les suivants :

- l'annulation à des fins d'optimisation du résultat par action en vertu d'une autorisation d'annulation conférée au Conseil d'administration par l'Assemblée générale extraordinaire dans le cadre de la sixième résolution présentée à l'Assemblée générale,
- la conservation et la remise ultérieure d'actions en échange ou en paiement dans le cadre d'opération de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société,
- la mise en œuvre de tout plan d'options d'achat d'actions de la société dans le cadre des dispositions des articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce,
- l'attribution gratuite d'actions au profit de salariés et mandataires sociaux de la société et/ou des sociétés qui lui sont liées ou lui seront liées dans les conditions définies par les dispositions légales applicables, dans le cadre des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce,
- l'attribution d'actions dans le cadre de la mise en œuvre de tout plan d'épargne d'entreprise dans les conditions prévues par la loi, notamment les articles L. 443-1 et suivants du Code du travail,
- la participation aux résultats de l'entreprise.

L'autorisation d'acquisition est donnée pour une durée de dix huit mois à compter du jour de la présente Assemblée dans les conditions suivantes :

- le nombre maximal d'actions susceptible d'être racheté ne pourra excéder 10 % du capital social à la date de réalisation de ces achats (soit 81 901 actions pour 38 099 actions détenues à ce jour),
- le prix d'achat maximal par action est fixé à **75 €**,
- le montant total hors frais des acquisitions ne pourra pas dépasser **6 142 575 €**.

Dans le cadre du précédent programme de rachat d'actions, la **SA CIFE** a racheté en 2008, 27 527 de ses propres actions pour un volume de **1 241 K€** soit à un cours moyen de **45,07 €uros** Elle a également procédé à l'augmentation de son capital social par incorporation de réserves de **18 M€**.

2.14 Réduction de capital par annulation d'actions propres détenues par la société

Il vous est proposé de renouveler l'autorisation donnée au Conseil d'administration d'annuler, sur ses seules décisions, dans la limite de 10 % du capital social au jour où le Conseil prend une décision d'annulation et par période de 24 mois, les actions acquises dans le cadre des autorisations données à la société d'acquérir ses propres actions, et de procéder à due concurrence à une réduction de capital social. Cette autorisation sera valable pendant 18 mois.

2.15 Augmentation de capital réservée aux salariés

Aussi, et conformément à la réglementation du Code de Commerce, il est proposé à l'Assemblée Générale de statuer sur le projet de résolution portant délégation de sa compétence au profit du Conseil d'Administration pour décider la réalisation d'une augmentation de capital réservée aux salariés dans la limite de 3 % du capital social.

La part de capital détenue par les salariés du Groupe dans le cadre d'un Plan Epargne Entreprise étant nulle au 31 Décembre 2008, une proposition d'augmentation de capital réservée aux salariés doit être faite tous les 3 ans.

Le Conseil d'Administration recommande toutefois de ne pas adopter cette résolution.

Le Conseil d'Administration

LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCEES AU 31 DECEMBRE 2008

NOM	SOCIETE	FONCTION
Monsieur Daniel TARDY Né le 17 Février 1934 Date Entrée au CA CIFE: 18 Juin 1971 Date Échéance du mandat : Juin 2009	SA CIFE	Président du Conseil d'Administration - Directeur Général
	SA ETPO	Administrateur Représentant permanent de la SAS ALFRED DE MUSSET, membre du Conseil d'Administration
	SAS ALFRED DE MUSSET	Président
	SCA Ouest Entreprises	Membre du Conseil de Surveillance
	SCI Alindez	Gérant
	FWE Co, Inc	Président
	FWE Fund Co, Inc	Président
	CNETP	Vice-Président
	SMABTP	Administrateur
	SMAVIE BTP	Administrateur
Monsieur Bernard THERET Né le 25 Septembre 1949 Date Entrée au CA CIFE: 16 Juin 1989 Date Échéance du mandat : Juin 2013	SA CIFE	Administrateur Directeur Général Délégué
	SA ETPO	Président du Conseil d'Administration - Directeur Général
	SA NEGRI	Représentant permanent de la SA CIFE, membre du Conseil d'Administration
	SAS OCEANIC PROMOTION	Président
	SAS PICO OI	Président
	SAS ETPO GUADELOUPE	Président
	SAS BRITTON	Président
	SAS SOMARE	Président
	SAS SOVEBAT	Président
	SARL J. VERNE IMOBILIARE	Administrateur
	SARL GCCA	Co-Gérant
	SARL SEMAT	Co-Gérant
	SAS COMABAT	Directeur Général
	SARL ETPO MARTINIQUE	Gérant
	SARL ETPO REUNION	Co-Gérant
	SARL CAP 5000	Représentant permanent de la SA ETPO, société co-gérante
	SCCV DUGUESCLIN I,II, III	Représentant permanent de la SA CIFE, société co-gérante
SCCV des SABLONS	Représentant permanent de la SA ETPO	
SCCV DE GAULLE	Représentant permanent de la SA CIFE	
Monsieur Jean BRUDER Né le 01 Septembre 1960 Date Entrée au CA CIFE: 16 Janvier 2002 Date Échéance du mandat : Juin 2010	SA CIFE	Administrateur
	SA ETPO	Directeur Général Délégué
	SA NEGRI	Président du Conseil d'Administration
	SARL IMMOBILIERE SANITAT	Gérant
	SAS OCEANIC PROMOTION	Directeur Général Délégué
	SARL ECG	Gérant
	SCI Chantenay	Gérant
	SCI de la Verdure	Co-Gérant
	SCI 199 Avenue du Général Leclerc	Liquidateur
SCI 391, avenue du Général Leclerc	Liquidateur	
Monsieur Olivier TARDY Né le 29 Juillet 1960 Date Entrée au CA CIFE: 17 Juin 1994 Date Échéance du mandat : Juin 2012	SA CIFE	Administrateur
	SA ETPO	Administrateur
Madame Nicole DURIEUX Née le 22 Novembre 1963 Date Entrée au CA CIFE: 08 Avril 2002 Date Échéance du mandat : Juin 2009	SA CIFE	Administrateur (en remplacement de M. Philippe GIFFARD) Ratification proposée à l'AG du 12 juin 2009
	SA Garage de la Trinité	Administrateur
Madame Cécile JANICOT Née le 18 Aout 1975 Date Entrée au CA CIFE : 13 Juin 2008	SA CIFE	Représentant permanent de la SAS ALFRED DE MUSSET, membre du Conseil d'Administration
SAS ALFRED DE MUSSET Siren 352403364 RCS PARIS Date Entrée au CA CIFE: 24 juin 2005 en remplacement d'INGEBAT, démissionnaire Date Échéance du mandat : Juin 2010	SA CIFE	Administrateur, Représentée par Madame Cécile JANICOT
	SA ETPO	Administrateur, Représentée par Monsieur Daniel TARDY

CIFE

Société Anonyme au Capital de 24 000 000 Euros
Siège social : 59, rue La Boétie – 75008 PARIS
R.C. PARIS B 855 800 413

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 8 JUIN 2009

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale extraordinaire à l'effet de vous proposer de déléguer votre compétence au Conseil d'Administration pour une augmentation de capital réservée aux salariés conformément à l'article L. 225-129-6 du Code de commerce.

AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE AUX SALARIES

Il vous est proposé de statuer sur un projet de résolution portant délégation de compétence de votre Assemblée au profit du Conseil d'Administration afin de décider la réalisation d'une augmentation de capital effectuée dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail.

L'article L. 225-129-6 du code de commerce dispose en effet qu'une telle proposition doit être soumise à l'assemblée générale tous les 3 ans si, au vu du rapport présenté à l'Assemblée générale par le Conseil d'Administration, les actions détenues (dans le cadre d'un Plan d'Epargne Entreprise) par le personnel de la société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L225-180 du code de commerce représentent moins de 3% de capital.

Au 31 décembre 2008, la part du capital détenue par le personnel dans le cadre d'un PEE étant nulle, il serait ainsi délégué au Conseil d'Administration la compétence de décider dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail, une augmentation de capital dans la limite de 3 % du capital social actuel, à souscrire en numéraire et réservée aux salariés adhérents au plan d'épargne entreprise de la Société.

Cette délégation serait valable 12 mois à compter de votre décision.

Il vous est proposé de décider que le prix d'émission des actions nouvelles sera déterminé dans les conditions définies à l'article L. 3332-20 du Code du travail.

Il vous est également proposé de supprimer votre droit préférentiel de souscription aux actions nouvelles à émettre au bénéfice des salariés adhérents au plan d'épargne entreprise de la Société et de déléguer au Conseil d'Administration le soin d'arrêter la liste de bénéficiaires et le nombre d'actions à attribuer à chacun d'eux.

Les conditions et modalités de cette émission sont explicitées dans les projets de résolutions sur lesquels vous serez amenés à vous prononcer. Vous pourrez en outre prendre connaissance du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur cette opération.

Le conseil d'administration vous recommande toutefois de ne pas adopter cette résolution.

Le Conseil d'Administration

CIFE

Société Anonyme au Capital de 24 000 000 €uros
Siège social : 59, rue La Boétie – 75008 PARIS
R.C. PARIS B 855 800 413

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'AUGMENTATION DE CAPITAL AVEC SUPPRESSION DU DROIT PREFERENTIEL DE SOUSCRIPTION

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 8 JUIN 2009

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par les articles L.225-135 et suivants du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet de délégation au conseil d'administration de la compétence de décider une augmentation de capital par l'émission d'actions ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription réservée aux salariés adhérents à un Plan d'Epargne Entreprise, pour un montant maximum équivalent à 3 % du capital de la société, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Cette augmentation de capital est soumise à votre approbation en application des dispositions des articles L.225-129-6 du Code de commerce et L.3332-18 et suivants du Code du travail.

Votre conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer, pour une durée de 12 mois, la compétence pour décider une augmentation de capital et de renoncer à votre droit préférentiel de souscription. Le cas échéant, il lui appartiendra de fixer les conditions définitives d'émission de cette opération.

Il appartient à votre conseil d'administration d'établir un rapport conformément aux articles R.225-113 et R.225-114 du Code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription et sur certaines autres informations concernant l'émission, données dans ce rapport. Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier le contenu du rapport du conseil d'administration relatif à cette opération et les modalités de détermination du prix d'émission.

Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions de l'augmentation de capital qui serait décidée, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission données dans le rapport du conseil d'administration.

Le montant du prix d'émission n'étant pas fixé, nous n'exprimons pas d'avis sur les conditions définitives dans lesquelles l'augmentation de capital serait réalisée et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.

Conformément à l'article R.225-116 du Code de commerce, nous établissons un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'usage de cette autorisation par votre conseil d'administration.

Les Commissaires aux comptes

Nantes, le 30 Avril 2009

Orvault, le 30 Avril 2009

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

RSM SECOVEC

Béatrice JESTIN
Associée

Gilles LECLAIR
Associé

**DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS PROPRES
QUI SERA SOUMIS A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 8 JUIN 2009**

Etabli en application des dispositions des articles 241-1 et suivants du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), le présent descriptif a pour objet de décrire les objectifs et les modalités du programme de rachat d'actions soumis à l'autorisation de l'assemblée générale mixte des actionnaires du 8 Juin 2009. Dispensé de visa conformément aux dispositions réglementaires, il a été transmis à l'AMF. Il est également disponible sur le site internet de la société : www.infe.fr

I - INTRODUCTION

La Société anonyme **CIFE** est une holding contrôlant directement ou indirectement un ensemble d'entreprises exerçant leur activité dans les secteurs du bâtiment et travaux publics et dans la promotion immobilière et communément désignée sous le nom de « **Groupe CIFE** ».

Le Groupe **CIFE** a réalisé, en 2008, un chiffre d'affaires consolidé de **187 M€** et emploie aujourd'hui 640 collaborateurs.

Les comptes annuels et consolidés de l'exercice 2008 ont été approuvés par le conseil d'administration du 9 avril 2009.

En vertu de l'autorisation qui lui a été conférée par l'Assemblée Générale Mixte des Actionnaires du 13 Juin 2008, le Conseil d'Administration a décidé d'augmenter le capital social à la date du 1^{er} Septembre 2008 d'un montant nominal de **18 M€** pour le porter de **6 M€** à **24 M€** par incorporation de réserves. Cette opération a été réalisée par la création et la distribution de 900 000 actions nouvelles de 20 €uros de nominal qui ont été attribuées gratuitement aux Actionnaires à raison de trois actions nouvelles pour une ancienne possédée.

A la date du 14 Avril 2009, le capital de la société est désormais composé de 1 200 000 actions (code ISIN : FR0000066219), cotées au marché Eurolist d'Euronext Paris (compartiment C).

La société ne dispose pas à ce jour de contrat de liquidité.

II – BILAN DU PRECEDENT PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

L'assemblée générale mixte des actionnaires de la société **CIFE** réunie le 13 Juin 2008 a autorisé le conseil d'administration, avec faculté de subdélégation :

- à mettre en œuvre un programme de rachat d'actions pour une période de dix-huit mois, soit jusqu'au 13 Décembre 2009, dans le cadre de la cinquième résolution,
- à réduire son capital social par annulation d'actions propres dans le cadre de la sixième résolution.

Suite à la décision du conseil d'administration du 13 juin 2008 de mettre en œuvre ce programme, la société **CIFE** a acquis sur la période du programme 27 545 titres au cours moyen de **45,05 €uros** l'action, soit un investissement de **1 241 K€**.

Par ailleurs, et dans le cadre de l'opération d'augmentation de capital, il a été attribué 7 983 nouvelles actions à la **SA CIFE**.

Déclaration par CIFE SA des opérations réalisées sur ses propres titres au 14 avril 2009

- Pourcentage de capital auto détenu de manière directe et indirecte au 14 Avril 2009 3,17 %
- Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois 30 000
- Nombre de titres détenus en portefeuille au 14 Avril 2009 38 099
- Valeur comptable brute du portefeuille au 14 Avril 2009 1 806 787 €
- Valeur de marché du portefeuille au 14 Avril 2009 1 371 945 €

	Flux bruts cumulés Du 13/06/2008 au 14/04/2009		Positions ouvertes au jour du dépôt du descriptif du programme			
	Achats	Ventes	Positions ouvertes A l'achat		Positions ouvertes A la vente	
		Transferts Annulations	Options d'achat achetées	Achats à terme	Options d'achat vendues	Vente à terme
- Nombre de titres : Achat Dont Contrat de liquidité	27 545 0	-	Néant	Néant	Néant	Néant
Echéance maximale moyenne	Sans objet					
Cours moyen des transactions	45,05 €	-				
Montants	1 241 167,00 €					

III – OBJECTIFS DU PROGRAMME DE RACHAT ET UTILISATION DES ACTIONS RACHETEES

La société **CIFE SA** entend pouvoir faire usage des possibilités d'intervention sur ses propres actions avec pour objectifs classés par ordre de priorité :

- l'annulation à des fins d'optimisation du résultat par action en vertu d'une autorisation d'annulation conférée au conseil d'administration par l'assemblée générale extraordinaire,
- la conservation et la remise ultérieure d'actions en échange ou en paiement dans le cadre d'opération de croissance externe étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société,
- la mise en œuvre de tout plan d'options d'achat d'actions de la société dans le cadre des dispositions des articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce,
- l'attribution gratuite d'actions au profit de salariés et mandataires sociaux de la société et/ou des sociétés qui lui sont liées ou lui seront liées dans les conditions définies par les dispositions légales applicables, dans le cadre des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce,
- l'attribution d'actions dans le cadre de la mise en œuvre de tout plan d'épargne d'entreprise dans les conditions prévues par la loi, notamment les articles L. 443-1 et suivants du Code du travail,
- la participation aux résultats de l'entreprise.

IV – CADRE JURIDIQUE – DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE APPELEE A AUTORISER LE PROGRAMME

Ce programme s'inscrit dans le cadre législatif créé par la Loi n° 98-546 du 2 Juillet 1998 portant diverses dispositions d'ordre économique et financier et dans le cadre du Règlement Européen n° 2273/2003 du 22 Décembre 2003 pris en application de la directive 2003/6/CE du 28 Janvier 2003 dite directive « Abus de Marché » concernant les programmes de rachat et la stabilisation d'instruments financiers, entré en vigueur le 13 Octobre 2004.

Dans le cadre de la cinquième résolution, il sera proposé à l'assemblée générale mixte du 8 Juin 2009 d'autoriser la mise en œuvre de ce programme de rachat d'actions.

Enfin, conformément aux dispositions de l'article L.241-2 du Règlement Général de l'AMF, toute modification significative de l'une des informations figurant dans le présent descriptif sera portée, le plus tôt possible, à la connaissance du public selon les modalités fixées à l'article L.212-13 du Règlement Général de l'AMF, notamment par mise à disposition au siège de la société **CIFE**, 59, Rue La Boétie – 75008 PARIS et mise en ligne sur le site internet de la société : www.infe.fr

V – REPARTITION PAR OBJECTIFS DES TITRES DE CAPITAL DETENUS AU JOUR DE LA PUBLICATION DU PRESENT DESCRIPTIF

A la date du 14 Avril 2009, la société détient 38 099 actions propres, soit 3,17 % du capital. Ces 38 099 actions sont réparties comme suit, par objectif prioritaire :

- 38 099 actions pour annulation.

VI – ELEMENTS FINANCIERS DU NOUVEAU PROGRAMME

Part maximale du capital de la société et nombre maximal d'actions susceptibles d'être rachetées : compte tenu du fait que la société détient directement et indirectement 38 099 de ses propres actions, correspondant à 3,17 % du capital à ce jour, le nombre maximum d'actions pouvant être achetées sera de 81 901 actions, soit 6,83 % du capital à ce jour, étant précisé que cette possibilité de rachat pourra être augmentée dans la limite de 10 % du capital dans la mesure où la société aurait procédé, à la date de l'assemblée générale, à la cession des actions auto détenues directement ou indirectement le 8 juin 2009.

Prix maximal d'achat : **75 Euros**, étant précisé que ce prix pourrait être ajusté en cas d'attribution d'actions gratuites, de division de la valeur nominale ou de regroupement d'actions.

L'investissement théorique maximum hors frais, sur la base des 81 901 actions et du prix maximum d'achat de **75 Euros** par action, est de **6 142 575 Euros**.

Durée et calendrier du programme : dix huit mois à compter de l'approbation de la cinquième résolution présentée à l'assemblée générale mixte du 8 juin 2009, soit au plus tard jusqu'au 8 Décembre 2010. En vertu de l'article 225-209 du Code de Commerce, les actions ne peuvent être annulées que dans la limite de 10 % sur une période de 24 mois, sous réserve de l'adoption de la neuvième résolution à caractère extraordinaire figurant à l'ordre du jour de l'assemblée générale mixte du 8 juin 2009.

CIFE

Société Anonyme au Capital de 24 000 000 Euros
Siège social : 59, rue La Boétie – 75008 PARIS
R.C. PARIS B 855 800 413

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LA REDUCTION DU CAPITAL

PAR ANNULATION D' ACTIONS

Exercice clos le 31 décembre 2008

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 8 JUIN 2009

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société CIFE et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209, al. 7 du Code de commerce, en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée sont régulières.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'achat par votre société, dans la limite de 10 % de son capital, de ses propres actions, dans les conditions prévues à l'article L. 225-209 du Code de commerce. Cette autorisation d'achat est proposée par ailleurs à l'approbation de votre assemblée générale et serait donnée pour une période de dix-huit mois.

Votre conseil vous demande de lui déléguer, pour une période de dix-huit mois, au titre de la mise en œuvre de l'autorisation d'achat par votre société de ses propres actions, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de vingt-quatre mois, les actions ainsi achetées.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, étant rappelé que celle-ci ne peut être réalisée que dans la mesure où votre assemblée approuve au préalable l'opération d'achat, par votre société, de ses propres actions.

Les Commissaires aux comptes

Nantes, le 30 Avril 2009

Orvault, le 30 Avril 2009

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

RSM SECOVEC

Béatrice JESTIN
Associée

Gilles LECLAIR
Associé

Rapport du Président du Conseil d'administration sur la préparation et l'organisation des travaux du Conseil et le Contrôle Interne

Conformément aux dispositions de l'article L225-37 du Code de Commerce, nous vous rendons compte aux termes du présent rapport :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre conseil d'administration,
- des éventuelles limitations apportées par le conseil d'administration aux pouvoirs du directeur général,
- des procédures de contrôle interne mises en place par le Groupe,
- des règles et principes arrêtés pour les rémunérations et avantages en nature accordés aux mandataires sociaux.

La société anonyme **CIFE** contrôle directement ou indirectement un ensemble d'entreprises exerçant leur activité dans les secteurs du bâtiment et travaux publics et dans la promotion immobilière, communément désigné sous le nom « **Groupe CIFE** ».

1 – CONDITION DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1.1 Président Directeur Général

- Monsieur **Daniel TARDY**,
Nommé le 27 Juin 2003 pour une durée de 6 exercices, mandat expirant à l'issue de l'AGO, statuant sur les comptes de l'exercice 2008.

1.2 Membres du Conseil d'Administration

- Monsieur **Bernard THERET**, Directeur Général Délégué,
Nommé le 8 Juin 2007 pour une durée de 6 exercices, mandat expirant à l'issue de l'AGO, statuant sur les comptes de l'exercice 2012.
- Monsieur **Jean BRUDER**,
Nommé le 25 Juin 2004 pour une durée de 6 exercices, mandat expirant à l'issue de l'AGO, statuant sur les comptes de l'exercice 2009.
- Madame **Nicole DURIEUX**,
Cooptée par le Conseil d'Administration du 13 Juin 2008, en remplacement de Monsieur Philippe GIFFARD, décédé en Mai 2008, pour la durée de son mandat restant à courir, mandat expirant à l'issue de l'AGO, statuant sur les comptes de l'exercice 2008.
- Monsieur **Olivier TARDY**,
Nommé le 23 Juin 2006 pour une durée de 6 exercices, mandat expirant à l'issue de l'AGO, statuant sur les comptes de l'exercice 2011.
- **SAS ALFRED DE MUSSET**, représentée par Madame **Cécile JANICOT**,
Nommée par l'AGO du 25 Juin 2004 pour une durée de 6 exercices, mandat expirant à l'issue de l'AGO, statuant sur les comptes de l'exercice 2009.

1.3 Autres mandats sociaux des membres du Conseil d'Administration au 31 Décembre 2008

La liste des mandats est présentée en annexe du rapport de gestion.

1.4 Composition du Conseil d'Administration

Le conseil d'administration de la **CIFE** est composé de six administrateurs nommés pour six ans, comprenant une seule personne morale : la société **SAS ALFRED DE MUSSET**.

Au 31 Décembre 2008, la moyenne d'âge des Administrateurs se situe à 51 ans et l'ancienneté moyenne au sein du Conseil à 16 ans.

1.5 Actions détenues par les mandataires

Chaque Administrateur doit détenir au minimum 120 actions de la société au nominatif.

Les actions détenues par les mandataires sociaux sont essentiellement inscrites au nominatif.

1.6 Administrateurs indépendants

Compte tenu de la structure et de la taille du Groupe, il n'y a pas d'Administrateur indépendant au sein du Conseil d'Administration.

1.7 Dispositions relatives à la Direction Générale

La Direction Générale est assurée par Monsieur **Daniel TARDY** également Président du Conseil d'Administration. Son mandat est renouvelable chaque année.

Le mandat de Monsieur **Bernard THERET**, Directeur Général Délégué est également renouvelable chaque année.

1.8 Compétence du Conseil d'Administration

Outre les prérogatives que tient le Conseil d'Administration de la loi, le Conseil détermine les stratégies et les orientations de l'activité du Groupe et en contrôle la mise en œuvre.

1.9 Gouvernement d'entreprises, Comité, Règlement Intérieur

Il n'existe pas de règlement intérieur organisant le fonctionnement du Conseil qui est régi par les dispositions statutaires et légales.

Le Conseil n'a pas créé en son sein de comité spécifique, par conséquent il remplit les fonctions du comité d'audit telles que définies par l'article L 823-19 du Code de commerce.

1.10 Fréquence des Réunions

Le Conseil se réunit au moins quatre fois dans l'année à des dates convenues à l'avance lors du Conseil d'Octobre. En 2008, les séances du Conseil ont toutes été présidées par le Président (en cas d'empêchement, elles le seraient par un Administrateur délégué par le Conseil).

Le taux de présence physique des Administrateurs s'est élevé en 2008 à 100 %, taux identique à l'exercice précédent.

Dans le courant de l'exercice 2008, le Conseil, qui a arrêté les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 Décembre 2007 et ceux au 30 Juin 2008, a notamment procédé à l'examen régulier de la situation financière du Groupe et de l'activité de ses filiales. Il a mis en place la politique de rachat d'actions propres et procédé aux opérations d'augmentation du capital social.

Il a également débattu sur le suivi des affaires significatives et sur la stratégie d'évolution du Groupe.

1.11 Convocation des Administrateurs et des Commissaires aux Comptes

Les Administrateurs sont convoqués systématiquement par lettre personnelle. En cas d'extrême urgence, la convocation serait adressée par le moyen le plus rapide et le plus approprié.

Les Commissaires aux Comptes sont convoqués par lettre recommandée avec avis de réception, tant aux réunions qui arrêtent les comptes annuels qu'à celles qui statuent sur les comptes intermédiaires.

1.12 Tenue des Réunions

Les réunions des Conseils d'Administration se déroulent au siège social à PARIS ou au siège administratif à NANTES.

1.13 Procès-verbaux des réunions

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont établis à l'issue de chaque réunion et communiqués pour approbation à tous les administrateurs. Le Président a fourni aux Administrateurs les informations leur permettant d'exercer pleinement leur mission. Chaque Administrateur reçoit et peut se faire communiquer les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

1.14 Intérêts et rémunérations des dirigeants

La Société **CIFE** a indiqué le 30 Décembre 2008 qu'elle avait pris connaissance des recommandations AFEP/MEDEF du 6 Octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées. Elle considère que ces recommandations s'inscrivent dans la démarche générale de gouvernement d'entreprises de la société. En conséquence, en application de la Loi du 3 Juillet 2008 transposant la directive communautaire 2006/46/CE du 14 Juin 2006, le code AFEP/MEDEF ainsi modifié est celui auquel se réfère par principe la société pour l'élaboration du présent rapport.

Il n'existe pas d'engagement de rémunération à raison de la prise ou de la cessation de fonction des mandataires sociaux. Aucun système de retraite complémentaire n'a été mis en place pour les mandataires sociaux.

Au 31 Décembre 2008, les actions détenues par les membres du Conseil d'Administration représentaient 58,73 % du capital et 60,66 % des droits de vote.

L'Assemblée Générale des Actionnaires du 8 Juin 2007 a fixé le montant annuel des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration à **7 000 €uros** à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} Janvier 2007.

Les informations concernant les rémunérations sont précisées dans le rapport de gestion au § 2.11.

1.15 Conventions

Les conventions conclues au cours de l'exercice 2008 ou au cours d'exercices antérieurs font l'objet du rapport des Commissaires aux Comptes inclus dans le rapport financier annuel.

2 – MODE D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE DE LA SOCIETE ET LIMITATIONS DES POUVOIRS DU DIRECTEUR GENERAL

La **CIFE** est dirigée par un président-directeur-général.

Le conseil d'administration de la société a opté pour le cumul des fonctions de président du conseil et de directeur général.

Le conseil n'a pas apporté de limites particulières aux pouvoirs du directeur général. Le président directeur général est ainsi investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance, au nom de la société.

Il exerce ses pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au conseil d'administration. Il représente la société dans ses rapports avec les tiers.

Il est assisté régulièrement en fonction des besoins par un administrateur ayant le titre de directeur général délégué qui est en l'occurrence le président directeur général de la plus importante société filiale du Groupe ; ce dernier disposant des mêmes pouvoirs que le Président.

3 – PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

31. Objectifs du Contrôle Interne

Le contrôle interne peut être défini dans le Groupe comme étant un processus mis en œuvre par la direction et le personnel pour la réalisation des objectifs suivants :

- Réalisation et optimisation des activités opérationnelles,
- Fiabilité des informations comptables, financières et de gestion,
- Conformité aux lois et aux réglementations en vigueur,
- Protection des actifs,

Il conviendra d'observer que le contrôle interne devant donner une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs, ne peut donc fournir une garantie absolue qu'ils seront atteints et que les risques seront totalement éliminés.

32. Organisation du Contrôle Interne

L'organisation du contrôle interne est calquée sur celle du Groupe (cf. organigramme présenté dans le rapport financier) :

- Une principale filiale nantaise **ETPO** structurée en départements de production et agences d'exploitation réparties sur le territoire métropolitain,
- Des filiales indépendantes et autonomes implantées en Métropole et dans les départements d'Outre-mer,
- Des sociétés civiles immobilières créées pour chaque programme immobilier en France,
- Une filiale et une sous-filiale immobilière basées en Californie aux Etats Unis.
- Une filiale et une sous-filiale immobilière basées à Bucarest en Roumanie.

La décentralisation des responsabilités au sein du Groupe s'effectue à travers un ensemble de filiales à taille humaine dont les responsables doivent disposer de délégations nécessaires à leur maîtrise. La taille humaine des filiales facilite le suivi opérationnel, administratif et financier et contribue à la réduction des risques.

La majorité des filiales est structurée juridiquement sous forme de sociétés par actions simplifiée (SAS) et détenue pour au moins 85% de leur capital par **CIFE** ou par **ETPO**.

La quasi-totalité des sociétés constituant l'ossature du Groupe est animée et contrôlée directement par trois administrateurs siégeant au conseil d'administration de la **CIFE**.

Le système de reporting et de contrôle interne, mis en place, privilégie également la remontée directe des informations avec pour objectif la recherche de l'efficacité et de l'efficience.

Le processus de contrôle interne repose sur l'ensemble des contrôles mis en œuvre par la direction générale, en vue d'assurer dans toute la mesure du possible, une gestion rigoureuse du Groupe et d'élaborer des informations fiables données aux actionnaires sur la situation financière et les comptes.

Pour l'essentiel, l'activité des sociétés du Groupe est réalisée sur des chantiers (commandes ou affaires) de tailles unitaires très variables ; chaque affaire est placée sous la responsabilité de collaborateurs qui rendent compte à leur supérieur hiérarchique. Chaque affaire fait l'objet d'un suivi personnalisé du devis à l'élaboration de son prix de revient et de son résultat.

En règle générale, les rapports suivants sont établis mensuellement :

- Affaires à l'étude,
- Position et avancement du carnet de commandes et activités,
- Résultats prévisionnels des commandes,
- Résultat mensuel analytique de l'entité,
- Situations et prévisions de trésorerie.

Une consolidation des carnets de commandes, des travaux réalisés est présentée et examinée lors de chaque réunion du conseil d'administration de la **CIFE**.

De plus, la trésorerie du Groupe étant un indicateur fondamental de la bonne santé économique, un reporting de trésorerie est réalisé chaque mois et diffusé à la direction générale. Il fait l'objet également d'un point spécifique en conseil d'administration.

La cohérence des différentes informations financières présentes dans ces rapports est assurée dans la mesure où, en général tous les chantiers et affaires sont intégrés, toutes les filiales sont reprises, aucune entité n'est ignorée. De plus, il n'y a pas de changement de méthode sauf instructions venant du Groupe et les données historiques ne sont pas retouchées.

La gestion comptable et financière du Groupe est assurée sous le contrôle soit d'**ECG** (Etudes Contrôles et Gestion – société d'audit interne), soit d'**ETPO**, soit par des Experts Comptables ou par des professionnels de la comptabilité.

Le Président Directeur Général est responsable de l'établissement des procédures et des moyens mis en œuvre pour les faire fonctionner correctement.

Les actions du Directeur Général Délégué sont coordonnées avec celles du Président Directeur Général.

Le Secrétaire Général est responsable de la production et de l'analyse des informations financières diffusées à l'intérieur et à l'extérieur du Groupe, dont il doit s'assurer de la fiabilité. Il a en particulier en charge l'établissement, la validation et l'analyse des comptes semestriels et annuels, sociaux et consolidés de la **CIFE**. Il assure également la définition, le suivi des procédures comptables et l'application des normes IFRS. Il fixe un calendrier et les instructions de clôture pour la préparation des comptes semestriels et annuels.

Dans le cadre de leurs missions, les commissaires aux comptes examinent les procédures de contrôle interne, et peuvent être amenés à présenter des recommandations et des observations aux dirigeants des sociétés du Groupe.

Préalablement à la signature de leurs rapports, les commissaires aux comptes recueillent des lettres d'affirmation auprès de la direction générale. Dans ces déclarations, la direction générale confirme notamment qu'elle considère que l'incidence des éventuelles anomalies relevées dans le cadre de la mission d'audit et non corrigées, prises isolément ou dans leur ensemble est non significative.

Le suivi juridique et administratif des assemblées et réunions des conseils est assuré pour l'essentiel par **ECG** et par **ETPO**. Les entités américaines et roumaines font en règle générale, l'objet de quatre missions chaque année, sur place, par un administrateur.

33. Appréciation des procédures de contrôle interne

L'organisation du contrôle interne, basée pour partie sur une centralisation des opérations de contrôle, d'élaboration et de traitement de l'information comptable et financière pour toutes les filiales du groupe, de même qu'une maîtrise des flux financiers, permettent de fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants :

- la réalisation et l'optimisation des opérations,
- la meilleure appréciation et gestion des risques,
- la fiabilité des informations financières communiquées en interne et en externe,
- la conformité aux lois et aux réglementations en vigueur.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration a identifié un certain nombre de risques décrit dans le § « Gestion des Risques » du rapport de gestion.

34. Conclusion

La recherche d'une meilleure maîtrise des risques dans un Groupe relativement décentralisé et susceptible de poursuivre son développement par croissance externe ou par création de nouvelles filiales demeure essentiel.

Le Groupe poursuit de manière permanente ses activités de définition, de formalisation et d'actualisation de procédure interne.

La mise en place des procédures devra en outre respecter et préserver notre culture d'entreprise basée sur l'autonomie, la réactivité et la responsabilisation de l'ensemble des collaborateurs du Groupe.

* *
*

Nous vous précisons, que, conformément à la Loi n° 2003-706 du 1^{er} Août 2003 dite "*de Sécurité Financière*", vos commissaires aux comptes vous présenteront, dans un rapport joint à leur rapport sur les comptes annuels, leurs observations sur le présent rapport.

Le Président du Conseil d'Administration.

CIFE

Société Anonyme au Capital de 24 000 000 €uros
Siège social : 59, rue La Boétie – 75008 PARIS
R.C. PARIS B 855 800 413

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE CIFE

Exercice clos le 31 Décembre 2008

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société SA Compagnie Industrielle et Financière d'Entreprises (CIFE) et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par les articles L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Fait à Nantes et Orvault, le 30 Avril 2009

Les Commissaires aux comptes

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

RSM SECOVEC

Béatrice JESTIN
Associée

Gilles LECLAIR
Associé

I - Bilan consolidé au 31 Décembre 2008 - Actif

En Milliers d'euros	NOTES	2 008 Net	2 007 Net
Actif non courant			
Immobilisations incorporelles	4111	185	73
Goodwill	4115	839	515
Immobilisations corporelles	4111	16 407	15 042
Immeubles de placement	4114	3 153	3 154
Titres mis en équivalence	4116	305	222
Autres actifs financiers	4117	413	440
Actifs financiers de gestion de trésorerie non courant	4118	4 312	6 626
Impôts différés	4.3	113	9
Total actif non courant	4.1	25 727	26 081
Actif courant			
Stocks	4121	19 330	15 262
Clients	4122	49 004	59 656
Autres créances opérationnelles	4123	9 356	11 409
Impôts courants	4123	831	735
Autres actifs	4123	858	1 485
Actifs financiers de gestion de trésorerie courant	4124	5 056	1 014
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4124	47 037	46 027
Total actif courant	412	131 472	135 588
Total de l'actif		157 199	161 669

NB : Les actifs financiers ne répondant pas aux critères de l'IAS 7 sur les actifs de Trésorerie et Equivalents de trésorerie ont été reclassés

sur la ligne "Actifs financiers de gestion de trésorerie courant" (actif courants), selon les méthodes exposées au § 354.

Bilan consolidé au 31 Décembre 2008 - Capitaux propres et Passif

En Milliers d'euros	NOTES	2 008 Net	2 007 Net
Capitaux propres			
Capital		24 000	6 000
Réserves consolidées		30 569	39 613
Résultat de l'exercice (Part du groupe)		8 077	10 810
Total des capitaux propres Part du Groupe		62 646	56 423
Intérêts Minoritaires		3 608	1 836
Total des capitaux propres	421	66 254	58 259
Passif non courant			
Emprunts et dettes financières (part à + 1 an)	423	2 206	2 014
Impôts différés	4.3	1 381	944
Provisions non courantes	422	513	731
Passif courant			
Fournisseurs		41 652	55 517
Emprunts et dettes financières (part à - 1 an)	423	4 009	5 996
Dettes d'impôt sur le résultat		2 505	3 797
Provisions courantes	422	4 416	2 384
Avances et acomptes reçus	4125	6 032	5 086
Autres dettes opérationnelles		17 767	20 119
Autres passifs	4125	10 464	6 822
Total des passifs		90 945	103 410
Total des capitaux propres et passif		157 199	161 669

CIFE
Comptes Consolidés

II - Compte de résultat consolidé au 31 Décembre 2008

En Milliers d'euros	NOTES	2008	2 007
Chiffre d'affaires		187 127	179 368
Variation de stocks de produits en cours		4 508	6 375
Autres produits de l'activité		363	415
Total Produits des activités ordinaires	441	191 998	186 158
Achats consommés (1)		-109 624	-97 137
Charges de personnel		-31 749	-30 478
Charges externes (1)		-29 452	-39 226
Impôts et taxes		-2 238	-1 872
Dotations nettes aux amortissements		-2 796	-2 579
Dotations nettes aux provisions		-2 688	678
Autres produits et charges d'exploitation	442	-574	579
Résultat opérationnel		12 877	16 123
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		1 751	1 500
Coût de l'endettement financier brut		-478	-304
Coût de l'endettement financier net	443	1 273	1 196
Autres produits et charges financiers	444	-557	-600
Quote part du résultat des entreprises associées		83	112
Impôt sur le résultat	445-446	-4 832	-4 843
Résultat net		8 844	11 988
Part du groupe		8 077	10 810
Intérêts minoritaires		767	1 178
Nombre d'actions sous déduction Auto-contrôle (2)		1 161 919	1 189 716
Résultat net par action part du Groupe hors Auto-contrôle en Euros (3)		6.95	9.09

(1) Au titre de 2007, un reclassement d'homogénéisation de la comptabilisation des charges de sous-traitance a été effectué.

Il impacte les "achats consommés" par une augmentation de 10 134 KE en contre partie d'une diminution du poste "charges externes" pour le même montant.

(2) Pour le calcul de 2007 : nombre d'action proforma capital 2008.

(3) Il n'existe pas d'éléments à caractère dilutif. Le résultat dilué est équivalent au résultat net par action.

CIFE
Comptes consolidés

III - Tableau des flux de trésorerie consolidé au 31 Décembre 2008

En Milliers d'euros	NOTES	2 008	2 007
Trésorerie nette à l'ouverture		43 310	38 219
Résultat net avant Impôts sur les résultats		13 676	16 831
Impôts sur les résultats		-4 832	-4 843
+ Résultat des sociétés mises en équivalence		-83	-112
+ Dotations aux amortissements et provisions		6 025	3 739
- Reprises d'amortissements et de provisions		-1 595	-1 997
+ Résultats sur cession		249	-687
+ impôts différés		346	-354
= Capacité d'autofinancement		13 786	12 577
Variation des besoins en fonds de roulement		-2 299	8 324
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	A	11 487	20 901
Acquisitions d'immobilisations :			
. Incorporelles		-63	-77
. Corporelles		-4 424	-6 033
. Financières		-27	-287
Produits de cession des actifs et remboursement immobilisations Financières		362	1 307
Acquisitions de titres de filiales sous déduction de la trésorerie acquise		-518	-1 378
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissements	B	-4 670	-6 468
Encaissements liés aux nouveaux emprunts		1 794	4 261
Remboursements d'emprunts		-4 266	-793
Variation des autres dettes financières courantes		-12	
Variation nette des autres actifs de gestion de trésorerie courants et non courants		-1 728	-4 100
Augmentation (nette) des capitaux propres - Acquisition Titres en Auto-contrôle		-1 241	-6 380
Dividendes payés (1)		-2 131	-1 888
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement	C	-7 584	-8 900
Variation de la trésorerie (A + B + C)	A+B+C	-767	5 533
Ecarts et variations de conversion		1 030	-442
Trésorerie nette à la clôture		43 573	43 310
<i>(1) Les montants portés sur cette ligne sont dorénavant limités au stricte dividendes décaissés.</i>			
Trésorerie et équivalents de Trésorerie nette de Découverts bancaires (liquide)		43 573	43 310
Autres actifs de gestion de Trésorerie courant		5 056	1 014
Autres actifs de gestion de Trésorerie non courant (Échéance-liquidité > 1 an)		4 312	6 626
Trésorerie nette et actifs de gestion de trésorerie à la clôture		52 941	50 950

CIFE
Comptes consolidés

IV - Variation des capitaux propres consolidés

Capitaux propres part du Groupe

EN MILLIERS D'EUROS	Capitaux propres part du Groupe						
	Capital social	Primes	Autres Réserves	Réserves consolidées et Résultat	Total	Minoritaires	Total
Capitaux propres au 01/01/2007	6 600	858	30 060	16 196	53 714	2 738	56 452
Affectation du Résultat 2006			3 655	-3 655			
Mouvements Titres en autocontrôle			-215		-215		-215
Réduction du capital social	-600		-5 350	-215	-6 165		-6 165
Dividendes distribués en 2007			-1 100		-1 100	-788	-1 888
Variation de périmètre				-124	-124	-1 256	-1 380
Ecart de conversion				-487	-487	-35	-522
Retraitement réserves consolidées			-10		-10		-10
Résultat consolidé 2007				10 810	10 810	1 177	11 987
Capitaux propres au 31/12/2007	6 000	858	27 040	22 525	56 423	1 836	58 259
Affectation du Résultat 2007			8 460	-8 460			
Mouvements Titres en autocontrôle				-1 240	-1 240		-1 240
Augmentation de capital	18 000		-18 000				
Réduction du capital social							
Dividendes distribués en 2008			-1 250		-1 250	-881	-2 131
Variation de périmètre				-82	-82	1 575	1 493
Ecart de conversion				349	349	152	501
Retraitement réserves consolidées				369	369	159	528
Résultat consolidé 2008				8 077	8 077	767	8 844
Capitaux propres au 31/12/2008	24 000	858	16 250	21 538	62 646	3 608	66 254

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

(Les indications chiffrées sont exprimées en milliers d'euros)

Les informations fournies seront classées de la manière suivante :

- I Faits significatifs au 31 Décembre 2008,
- II Informations relatives au périmètre de consolidation,
- III Principaux principes et méthodes comptables,
- IV Explications sur les postes du bilan et du compte de résultat des comptes consolidés 2008.

I – FAITS SIGNIFICATIFS AU 31 Décembre 2008

En vertu de l'autorisation qui lui a été conférée par l'Assemblée Générale Mixte des Actionnaires du 13 Juin 2008, le Conseil d'Administration de CIFE a décidé d'augmenter le capital social à la date du 1^{er} Septembre 2008 d'un montant nominal de 18 M€ pour le porter de 6 M€ à 24 M€ par incorporation de réserves. Cette opération a été réalisée par la création et la distribution de 900 000 actions nouvelles de 20 Euros de nominal qui ont été attribuées gratuitement aux Actionnaires à raison de trois actions nouvelles pour une ancienne possédée.

La CIFE a également procédé en 2008 au rachat de 7,7 % d'une partie de la participation minoritaire de la SAS ETPO Guadeloupe pour 117 K€ portant désormais sa participation à 92,50 % du capital.

Via sa filiale NEGRI, le Groupe a fait l'acquisition le 5 Août 2008, pour 400 K€ de 85 % de la Société PASCAL MARTIN, basée à LUGRIN (74), dont les activités sont spécialisées dans les travaux publics portuaires et lacustres.

II - INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

2.1 Société consolidante

Compagnie Industrielle et Financière d'Entreprises CIFE

Société Anonyme à conseil d'administration au capital social de 24 000 K€

Siège social : 59, rue La Boétie 75008 PARIS

N° SIREN : 855 800 413 – APE 6420 Z

Place de cotation : Euronext Paris – Eurolist C – ISIN FR0000066219

Les cœurs de métier du Groupe CIFE sont la construction (Bâtiment-Travaux Publics) et la promotion immobilière. Le Groupe est présent principalement en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer.

2.2 Sociétés consolidées par intégration globale

	SIREN	% Contrôle	% Intérêts	
Activité BTP				
SA ETPO	NANTES (44)	320 116 916	99,96 %	99,96 %
SAS SOMARÉ	CHERRÉ (72)	340 210 236	85,00 %	85,00 %
SAS BRITTON	PLABENNEC (29)	433 072 477	84,98 %	84,98 %
SAS SOVEBAT	HOLNON (02)	324 347 467	90,00 %	89,96 %
SARL GCCA	GRASSE (06)	414 536 847	100,00 %	99,99 %
SAS COMABAT	FORT DE FRANCE (97)	333 882 058	89,99 %	89,99 %
SARL ETPO Martinique	LE LAMENTIN (97)	390 571 503	99,40 %	99,38 %
SAS ETPO Guadeloupe	BAIE MAHAULT (97)	394 832 919	92,50 %	92,50 %
SARL ETPO Guyane	CAYENNE (97)	408 594 455	99,20 %	99,20 %
SAS PICO Océan Indien	SAINTE CLOTILDE (97)	407 484 732	84,96 %	84,96 %
SARL ETPO Réunion	SAINTE CLOTILDE (97)	479 257 677	100,00 %	85,11 %
SA ETPC	DOUALA (Cameroun)		98,75 %	98,75 %
SAS Jean NEGRI & Fils	FOS SUR MER (13)	383 421 989	85,00 %	84,96 %
SARL PASCAL MARTIN	LUGRIN (74)	393 414 388	85,00 %	72,22 %
SARL SEMAT	SAINTE SUZANNE (97)	414 863 688	100,00 %	85,11 %
SARL ECG	NANTES (44)	868 801 598	99,83 %	99,83 %
Activités immobilières				
FWE Co, Inc.	CUCAMONGA – Etats Unis (Californie)		100,00 %	100,00 %
HBC	CUCAMONGA – Etats Unis (Californie)		66,79 %	66,79 %
SAS OCEANIC Promotion	NANTES (44)	335 050 894	99,99 %	99,99 %
SARL IMMOBILIERE SANITAT	PARIS (75)	343 254 496	100,00 %	99,99 %
SCI CHANTENAY	NANTES (44)	332 988 013	60,00 %	60,00 %
SCI PALAIS ROYAL	SAINTE RAPHAËL (83)	347 580 490	100,00 %	99,99 %
SCI LE CLOS DE LA PETITE GARDE	NANTES (44)	450 547 401	100,00 %	99,99 %
SCI SQUARE JOSEPHINE	NANTES (44)	431 359 652	100,00 %	99,98 %
SCI NANTES PORTE EST	NANTES (44)	437 806 052	100,00 %	99,99 %
SCI SQUARE FELICIEN	NANTES (44)	452 462 575	100,00 %	99,99 %
SCI SQUARE GRAND ROND	NANTES (44)	452 462 666	100,00 %	99,99 %
SCI NOUVEAU MONDE	NANTES (44)	452 462 864	70,00 %	69,99 %
SCI OREE MELINET	NANTES (44)	453 621 021	50,00 %	49,99 %
SCI ANTONIN	NANTES (44)	485 209 928	100,00 %	99,99 %
SCI 15, PLACE VIARME	NANTES (44)	491 160 545	100,00 %	99,99 %
SCI PARC COLETRIE	NANTES (44)	485 189 336	100,00 %	99,99 %
SCI PARVIS DE STE THERESE	NANTES (44)	488 691 767	100,00 %	99,99 %
SCI LE LITTORAL	NANTES (44)	489 642 421	100,00 %	99,99 %
SCI L'ARCHIPEL	NANTES (44)	494 944 804	100,00 %	99,99 %
SCI 37, LAMORICIERE	NANTES (44)	494 916 042	100,00 %	99,99 %
SCI ETOILES DE LOIRE	NANTES (44)	494 650 609	100,00 %	99,99 %
SCI TERRASSES DE L'OUCHETTE	NANTES (44)	493 999 445	100,00 %	99,99 %
SCI LES JARDINS DE PRESSENSÉ	NANTES (44)	501 181 655	100,00 %	99,99 %
SARL JULES VERNE IMOBILIARE	BUCAREST (Roumanie)	J40/10247/2005	70,00 %	70,00 %
SARL INTERMED TURISM	BUCAREST (Roumanie)	J40/17644/2003	100,00 %	70,00 %

2.3 Sociétés consolidées par intégration proportionnelle				
SCI TEMPLAIS	NANTES (44)	420 531 994	35,00 %	35,00 %
SCCV DE GAULLE	NANTES (44)	448 947 069	50,00 %	50,00 %
SCI JARDINS D'EDEN	PARIS (75)	351 957 477	27,50 %	27,50 %
SCCV DUGUESCLIN I	LA BAULE ESCOUBLAC (44)	491 584 959	25,00 %	24,99 %
SCCV DUGUESCLIN II	LA BAULE ESCOUBLAC (44)	491 583 936	25,00 %	24,99 %
SCCV DUGUESCLIN III	LA BAULE ESCOUBLAC (44)	491 579 066	25,00 %	24,99 %
SCI RESIDENCE CHANZY	NANTES (44)	505 321 729	40,00 %	39,98 %

2.4 Sociétés mises en équivalence				
SARL TETIS	BELLEVILLE SUR VIE (85)	394 453 237	48,98 %	48,96 %

2.5 Variations du périmètre de consolidation

251. Au cours de la période, sont entrées dans le périmètre les entités suivantes :

- SARL **PASCAL MARTIN**, activités travaux portuaires et lacustres, à LUGRIN (74), acquisition faite le 5 Août 2008 ayant contribué au résultat net part du Groupe de l'exercice pour **153 K€**. Le goodwill généré sur cette acquisition s'élève à **237 K€**.

- SCI **RESIDENCE CHANZY**, construction et promotion de logements à SAUMUR (49). Cette SCI est contrôlée à 40 % via **ETPO** fait l'objet d'une intégration proportionnelle.

252. Au cours de la période, est sortie du périmètre la Société CAP 5000, déconsolidée suite à sa mise en liquidation judiciaire.

2.6 Variation significative du pourcentage de participation et changement des méthodes de consolidation

La CIFE a acquis auprès des actionnaires minoritaires 7,7 % du capital de la SAS **ETPO Guadeloupe**.

Au cours de l'exercice, aucun changement de méthode n'est à signaler. Des goodwills ont été comptabilisés à l'acquisition de la Société **PASCAL MARTIN** et au règlement du complément de prix de la Société **SOVEBAT**.

2.7 Faits significatifs et variations de périmètre postérieurs au 31 Décembre 2008

Néant

III – PRINCIPAUX PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

3.1 Base de préparation des états financiers

311 Référentiel

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 Juillet 2002, à compter du 1^{er} Janvier 2005, le Groupe **CIFE** établit ses comptes consolidés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

Les normes ou interprétations publiées respectivement par l'IASB et l'IFRIC et non encore en vigueur au 31 décembre 2008, n'ont pas fait l'objet d'une anticipation.

3.2 Principes et méthodes comptables

321 Bases de préparation des états financiers

Les états financiers sont préparés selon la convention du coût historique.

Pour préparer les états financiers conformément aux IFRS, des estimations et des hypothèses ont été faites ; elles ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers, et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Ces estimations et appréciations sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Enfin, en l'absence de normes ou interprétations applicables à une transaction spécifique, le Groupe a fait usage de jugement pour définir et appliquer les méthodes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes et fiables, afin que les états financiers :

- présentent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie du Groupe,
- traduisent la réalité économique des transactions,
- soient neutres, prudents, et complets dans tous leurs aspects significatifs.

Présentation des états financiers (IAS 1)

Le Groupe a retenu la possibilité de présenter son compte de résultat par nature.

322 Principes et modalités de consolidation

Pour les entreprises placées sous le contrôle exclusif de la **CIFE** (majorité des droits de vote en particulier) la méthode de l'intégration globale a été retenue.

Les sociétés contrôlées conjointement (partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés sans qu'il y ait prédominance en vertu d'un accord contractuel) sont consolidées par l'intégration proportionnelle. Cette méthode est également retenue pour toutes les SCI détenues au plus à 50 %.

Les sociétés en participation (SEP) constituées pour la réalisation de chantiers, avec d'autres partenaires, sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Enfin, lorsque la société-mère dispose d'au moins 20 % des droits de vote et exerce une influence notable dans la gestion d'une société, la méthode dite de "Mise en équivalence" est adoptée. A la valeur comptable des titres est alors substituée une quote-part des capitaux propres augmentée du goodwill.

Toutes les sociétés du groupe clôturent leur exercice au 31 Décembre, à l'exception de certaines SCI de Promotion Immobilière qui arrêtent leurs comptes annuels au 30 Novembre.

L'intégration des sociétés a été effectuée en appliquant la méthode dite de "consolidation directe".

323 Information sectorielle

Le Groupe présente son information sectorielle selon deux formats : - segmentation par activités et segmentation géographique. L'information sectorielle de premier niveau est présentée par pôles d'activités : BTP, activité immobilière. L'information sectorielle de second niveau est présentée par secteurs géographiques : France métropole, France DOM, reste du monde. Cette décomposition correspond à l'organisation interne et à la structure du Groupe.

324 Etats financiers des entités étrangères

Tous les actifs et passifs des entités consolidées dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro sont convertis au cours de clôture. Les produits et les charges sont convertis au cours de change moyen de l'exercice clôturé. Les écarts de change résultant de ce traitement et ceux résultant de la conversion des capitaux propres des filiales à l'ouverture de l'exercice en fonction des cours de clôture sont inclus sous la rubrique "Ecart de conversion" des capitaux propres consolidés.

Principaux taux de conversion

Pays	Unité monétaire	Cours de clôture		Cours moyen annuel	
		2008	2007	2008	2007
EUROPE					
- Roumanie	Nouveau leu roumain	0,248602	0,277185	0,270234	0,299312
AMERIQUE DU NORD					
- Etats-Unis	Dollar US	0,718546	0,679302	0,679071	0,724795
AUTRES					
- Communauté financière africaine	Franc CFA	0,001524	0,001524	0,001524	0,001524

Convention : 1 unité monétaire locale = x euros

325 Opérations intra-groupe

Les opérations et transactions réciproques d'actif et de passif, de produits et de charges entre entreprises intégrées sont éliminées dans les comptes consolidés. Cette élimination est réalisée :

- en totalité si l'opération est réalisée entre deux filiales,
- à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise intégrée proportionnellement si l'opération est réalisée entre une entreprise intégrée globalement et une entreprise intégrée proportionnellement,
- à hauteur du pourcentage de détention de l'entreprise mise en équivalence dans le cas de résultat interne réalisé entre une entreprise intégrée globalement et une entreprise mise en équivalence.

326 Comptabilisation des contrats de construction

Activités de construction

Pour l'ensemble de ces activités, la comptabilisation des contrats de construction s'effectue selon la méthode dite "à l'avancement". Le produit pris en compte correspond au prix de vente avancé, calculé sur la base de la dernière estimation du prix de vente total du contrat, multiplié par le taux d'avancement réel de l'opération. Ce dernier correspond au rapport entre les coûts comptabilisés à la clôture et aux coûts budgétés de l'affaire.

Les contrats devant dégager une perte finale font l'objet d'une provision pour perte à terminaison inscrite au passif du bilan en provisions courantes. La perte est provisionnée en totalité dès qu'elle est connue et estimée de façon fiable, quel que soit le degré d'avancement.

Activité immobilière

Les règles d'appréciation de l'activité sont les suivantes :

Le chiffre d'affaires des opérations immobilières est comptabilisé selon la méthode de l'avancement, lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Permis de construire purgé de tous recours,
- Marché de travaux signé (ordre de service donné),
- Vente notariée ou contrat de promotion signé (e),

La marge dégagée se comptabilise au fur et à mesure de la comptabilisation du chiffre d'affaires réalisé sur le projet immobilier.

3.3 Actif non courant

331 Goodwills

Un goodwill est constaté, dans le cadre d'une opération de regroupement d'entreprises, lorsque la valeur des titres acquis est supérieure à la juste valeur des actifs et passifs éventuels identifiables. Les fonds de commerce inscrits au bilan des sociétés du Groupe sont regroupés dans le poste « Goodwill ». Les goodwills ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel et à chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur. Lorsque la valeur recouvrable d'un goodwill est inférieure à sa valeur comptable, une dépréciation est constatée. La valeur recouvrable est définie comme la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'utilité, estimée à partir de la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés générés par ces actifs. Par principe, une UGT (Unité Génératrice de Trésorerie) est une filiale opérationnelle. La perte de valeur d'une UGT peut être appréciée par le suivi d'indices tels que l'évolution et la qualité du carnet de commandes et de sa position de trésorerie.

En cas de goodwill négatif, celui-ci sera directement constaté en résultat.

332 Immobilisations incorporelles

Ces immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement en fonction de leur durée de vie estimée. Elles comprennent principalement les logiciels informatiques.

333 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs.

Les immobilisations corporelles sont amorties sur les durées suivantes d'utilisation probables :

- Constructions, de 10 à 40 ans (selon méthodologie composant)
- Matériel et outillage, de 5 à 15 ans
- Matériel et mobilier de bureaux de 3 à 10 ans

Conformément à la norme IAS 16, lorsqu'une immobilisation est structurée par composants à durées d'utilisation différente, ceux-ci sont comptabilisés et amortis comme des éléments distincts dans les actifs corporels.

Ces durées d'amortissement sont revues annuellement et sont modifiées si les attentes diffèrent significativement des estimations précédentes. Lorsque des incidences de perte de valeur sont identifiées, la valeur comptable de l'actif est comparée à sa valeur recouvrable afin de déterminer l'éventuelle dépréciation.

Immobilisations corporelles et incorporelles (IAS 16-38)

Elles sont évaluées selon la méthode du coût historique reconstitué en tenant compte de durées d'amortissement spécifiques à chacun des composants identifiés. Le Groupe a choisi de ne pas utiliser l'option proposée par l'IFRS 1 consistant à assimiler par convention la juste valeur à la date de transition, comme base du coût historique.

Contrats de location financement (IAS 17)

Les contrats de location d'immobilisations corporelles pour lesquels le groupe CIFE supporte substantiellement la quasi-totalité des avantages et des risques inhérents à la propriété des biens, sont considérés comme des contrats de location-financement et font à ce titre l'objet d'un retraitement. La qualification d'un contrat s'apprécie au regard des critères définis par la norme IAS 17. Les locations financement et crédits-bails correspondent intégralement à du matériel d'exploitation.

Immeubles de placement (IAS 40)

Le Groupe détient en propre un certain nombre d'immeubles dont il retire des loyers. Ceux-ci sont classés sous la rubrique "Immeubles de placement". Dans le cadre du principe de prudence et pour éviter tout impact de fluctuation immobilière sur ses comptes et capitaux propres, le Groupe présente ses immeubles de placement au bilan pour leur valeur nette comptable historique.

Une information concernant la juste valeur est indiquée dans le rapport de gestion et en annexes. La juste valeur est déterminée par des évaluations de tiers et actualisée en appliquant un coefficient d'indexation du prix du marché.

334 Actifs financiers non courants

Les autres actifs financiers non courants incluent notamment les prêts et créances rattachés ou non aux participations et des immobilisations financières diverses : dépôts et cautionnements, participations diverses dans lesquelles le Groupe n'exerce ni contrôle, ni influence notable.

Les lignes « prêts » et « dépôts, cautionnements et créances immobilisés » font partie de la catégorie des prêts et créances évalués au coût amorti.

Les titres de participation non consolidés sont enregistrés à leur coût historique.

Ces actifs financiers sont dépréciés par voie de provision si leur valeur comptable est supérieure à leur valeur recouvrable.

335 Actifs financiers de gestion de trésorerie non courants

Cette rubrique comprend les actifs de trésorerie correspondant à des placements à moyen et long terme. Leur liquidité est supérieure à 1 an et l'intention du Groupe est de les conserver jusqu'au terme de l'échéance. Ils sont valorisés à leur juste valeur pour la catégorie des OPCVM ; les certificats de dépôts négociables étant valorisés à la clôture pour leur montant en capital y compris intérêts courus.

3.4 Imposition différée

Les impositions différées sont constatées pour les différences entre les valeurs comptables et fiscales des éléments d'actif et de passif. Elles résultent des différences temporaires apparaissant lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale. Elles sont soit sources d'impositions futures : (impôts différés passif) il s'agit essentiellement de produits dont l'imposition est différée ; soit sources de déductions futures : (impôts différés actif) sont concernées principalement les provisions fiscalement non déductibles temporairement et les déficits reportables.

Les impôts différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est connue à la date d'arrêté des comptes.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés si les entités possèdent un droit légal de compensation et relèvent de la même administration fiscale.

Les impôts différés sont activés lorsqu'il est probable que l'entreprise pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice futur imposable.

3.5 Actif courant

351 Stocks et travaux en cours

Les stocks sont estimés, en règle générale, au PMP (prix moyen pondéré). La valorisation des travaux en cours est effectuée à un coût de revient technique. Une provision pour dépréciation des "en-cours de production" et des "produits intermédiaires et finis" est constituée lorsque la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur comptable.

352 Clients et comptes rattachés

Les créances clients sont évaluées initialement à la juste valeur puis au coût amorti diminué des pertes de valeur (estimées en tenant compte des possibilités effectives de recouvrement). Ces créances sont le plus souvent à court terme.

353 Autres créances courantes

Les autres créances sont évaluées initialement à la juste valeur puis au coût amorti, diminué des pertes de valeur (estimées en tenant compte des possibilités effectives de recouvrement).

354 Actifs financiers de gestion de trésorerie courants

Cette rubrique comprend les actifs de trésorerie ne répondant pas aux stricts critères de trésorerie et équivalents de trésorerie. Leur liquidité est en principe supérieure à 6 mois et inférieure à 1 an. Leur liquidité peut être inférieure à 6 mois si ces actifs présentent des risques de changement significatif de valeur. Ils sont valorisés à leur juste valeur pour la catégorie des OPCVM ; les certificats de dépôts négociables étant valorisés à la clôture pour leur montant en capital y compris intérêts courus.

355 Instruments financiers

Cette rubrique comprend les comptes-courants bancaires et les équivalents de trésorerie correspondant à des placements à court terme, liquide, et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Les équivalents de trésorerie sont notamment constitués d'OPCVM monétaires et de certificats de dépôt. Ils sont valorisés à leur juste valeur. Les découverts bancaires sont exclus des disponibilités et sont présentés en dettes financières courantes.

3.6 Capitaux propres consolidés

361 Titres d'autocontrôle

Les titres auto-détenus par le Groupe sont comptabilisés en déduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition, conformément au référentiel IFRS.

362 Réserve de conversion

La réserve de conversion intègre :

- les écarts entre le cours historique et le cours de clôture sur l'actif net des filiales étrangères
- ainsi que l'écart sur le compte de résultat entre le cours moyen et le cours de clôture.

363 Intérêts minoritaires négatifs

Dans le cas où les pertes revenant aux minoritaires, dans une filiale consolidée, sont supérieures aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la filiale (les intérêts minoritaires sont alors négatifs), l'excédent des pertes sur intérêts minoritaires et les éventuelles pertes futures sont imputées aux intérêts majoritaires, sauf les minoritaires ont une obligation irrévocable de compenser les pertes et ont la capacité financière de le faire.

3.7 Passif non courant

371 Dettes financières non courantes (part à plus d'un an)

Les emprunts et autres passifs financiers sont évalués à initialement à leur juste valeur puis au coût amorti. La fraction à moins d'un an des dettes financières est présentée en passif courant.

372 Provisions non courantes

Conformément à la norme IAS 37 "Provisions passifs éventuels et actifs éventuels", des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation du Groupe à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé dont le règlement devrait se traduire pour l'entreprise par une sortie de ressources.

L'estimation du montant d'une provision correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que le Groupe doit supporter pour éteindre son obligation.

En général ces provisions ne sont pas liées au cycle normal d'exploitation des entreprises (cf. paragraphe 422 provisions courantes).

Elles incluent pour l'essentiel :

- les provisions constituées dans le cadre des garanties biennales et décennales relatives aux marchés de travaux de construction, pour la quote-part de risques, non couverte par les assurances, restant à la charge des entreprises,
- Les provisions relatives aux redressements fiscaux notifiés, amendes du Conseil de la concurrence,
- Avantages au personnel.

373 Provisions non courantes : avantages au personnel

Les avantages du personnel identifiés au sein du Groupe font l'objet de deux types de provisions :

- Les provisions créées au titre des indemnités de fin de carrière, à percevoir par les salariés le jour de leur départ en retraite. Le calcul de la provision est établi selon la "méthode rétrospective en droits projetés à la date prévisionnelle de départ en retraite, avec salaire de fin de carrière". L'évaluation sur la base conventionnelle à chaque métier tient compte :
 - Du statut, de l'âge et de l'ancienneté acquise par les différentes catégories de personnel,
 - Du taux de rotation calculé selon la moyenne des sorties par métier, tranches d'âge et catégories,
 - Des salaires et appointements moyens,
 - D'un taux de revalorisation du salaire de fin de carrière indexé sur le taux d'inflation,
 - D'un taux d'actualisation de l'engagement de fin de carrière, projeté à la date de départ en retraite. Le taux d'actualisation est le taux IBOXX à la date d'établissement des comptes, net d'inflation,
 - D'un calcul d'espérance de vie déterminé par référence aux tables de survie.
- Les provisions pour médailles du travail, dont les modalités de calcul sont similaires à celle de la provision IFC.

Avantages du personnel - Ecart actuariels sur régimes à prestations définies (IAS 19)

Le Groupe n'a pas opté pour l'imputation directement en capitaux propres des écarts actuariels prévue par l'amendement à l'IAS 19. Les écarts actuariels sont comptabilisés directement en charges.

3.8 Passif courant

381 Avances et acomptes reçus sur commandes

Ils comprennent les avances et acomptes reçus des clients au démarrage des marchés travaux.

382 Provisions courantes

Les provisions courantes correspondent aux provisions directement liées au cycle d'exploitation propre à chaque métier, quelque soit leur échéance estimée. Elles comprennent également la part à moins d'un an des provisions non directement liées au cycle d'exploitation.

Les provisions pour pertes à terminaison concernent essentiellement les provisions constituées dans le cas où une prévision à fin d'affaires, établie en fonction de l'estimation la plus probable des résultats prévisionnels, fait ressortir un résultat déficitaire.

Les provisions pour litiges liées à l'activité concernent pour l'essentiel les litiges avec des clients, sous-traitants ou fournisseurs.

3.9 Résultat par action

Le résultat net par action est calculé par rapport au nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Les actions d'auto contrôle sont déduites du nombre d'actions. Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre moyen d'actions serait, le cas échéant, ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif des instruments de capitaux propres émis par l'entreprise tels que les options de souscription et d'achat d'actions ainsi que les actions gratuites.

3.10 Autres informations

Comparabilité des états financiers (en normes IFRS) :

Indépendamment des nouvelles normes IFRS applicables en 2008, les principes comptables et les règles d'évaluation appliqués au 31 Décembre 2007 en normes IFRS, sont ceux appliqués au 31 Décembre 2008. Ils ne font donc pas obstacle à la comparaison d'un exercice sur l'autre des rubriques du bilan, du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie.

Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan font l'objet d'un reporting mis en œuvre à chaque clôture semestrielle et annuelle. La synthèse de ces engagements est présentée au paragraphe 4.9.

Tableau des flux de trésorerie

Il est présenté selon IAS 7 et la recommandation CNC 2004-R-02. La trésorerie du Groupe, dont la variation est analysée dans le tableau des flux, est définie comme étant le solde net des rubriques du bilan ci-après :

- Trésorerie et équivalents de trésorerie,
- Découverts bancaires.

3.11 Informations relatives à la gestion des risques financiers

Exposition au risque de change

Le Groupe n'est pas exposé au risque de change sur les opérations commerciales courantes. Le Groupe est néanmoins soumis à la fluctuation de la monnaie locale roumaine vis-à-vis de l'euro qui pénalise le financement euro de sa filiale roumaine.

Par ailleurs, les actifs en Amérique du Nord et en Roumanie représentent environ 10 % du total de l'actif consolidé.

Exposition au risque de taux

Le résultat financier du Groupe n'est pas sensible à la variation des taux d'intérêt.

Certaines dettes à long terme sont soumises à des taux d'intérêt variables. Les dettes financières figurant au bilan sont toutefois largement inférieures à la trésorerie disponible placée.

Le compte de résultat du Groupe ne serait pas affecté par une fluctuation des taux d'intérêts européens

Exposition au risque de crédit et de contrepartie

Le groupe est exposé au risque de crédit en cas de défaillance de ses clients. Il est exposé au risque de contrepartie dans le cadre de ses placements au sens large. Les placements de trésorerie sont effectués par le Groupe principalement auprès de cinq groupes bancaires. La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit et de contrepartie. Les analyses chiffrées relatives à ce risque sont exposées en notes 4122, 4123 et 4124.

Exposition au risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. Les échéances des dettes figurent en note 423.

IV - EXPLICATIONS SUR LES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT 2008

4.1 BILAN ACTIF

411 Actifs non courants

4111. Variation des immobilisations brutes

	Eléments Incorporels	Eléments Corporels	Eléments Financiers	TOTAL	dt Cb- LocFi
- Valeurs brutes à l'ouverture	335	35 219	626	36 180	1 918
- Acquisitions et augmentations	63	4 275	27	4 365	263
- Cessions, diminutions et transferts	60	(1 522)	(225)	(1 687)	(157)
- Incidence de la variation du périmètre	-	269	8	277	17
- Incidence de la variation de change	-	296 ⁽¹⁾	-	296	-
Valeurs brutes à la clôture	458	38 537	436	39 431	2 041

(1) Sur actifs aux Etats-Unis suite à dépréciation du dollar vis-à-vis de l'euro en 2008

4112. Variation des amortissements et des provisions

	Eléments Incorporels	Eléments Corporels	Eléments Financiers	TOTAL	dt Cb- LocFi
- Amortissements et provisions à l'ouverture	262	17 023	186	17 471	581
- Dotations (nettes de reprises) de l'exercice	68	2 728	(170)	2 626	223
- Diminutions de l'exercice et transferts	(57)	(1 136)	-	(1 193)	(69)
- Incidence de la variation du périmètre	-	207	7	214	6
- Incidence de la variation de change	-	155 ⁽¹⁾	-	155	-
Montant des Amortissements et Provisions	273	18 977	23	19 273	741

(1) aux Etats-Unis

4113. Synthèse des valeurs nettes comptables

	Eléments Incorporels	Eléments Corporels	Eléments Financiers	TOTAL	dt Cb- LocFi
Valeurs brutes à la clôture	458	38 537	436	39 431	2 041
Montant des Amortissements et Provisions	(273)	(18 977)	(23)	(19 273)	(741)
Valeur nette comptable à la clôture	185	19 560	413	20 158	1 300

4114. Immeubles de placements

	31/12/2007	Variation	Variation Change (1)	31/12/2008
Valeurs brutes	5 911	21	298	6 231
Montant des Amortissements	(2 757)	(174)	(147)	(3 078)
Valeur nette comptable à la clôture	3 154	(153)	151	3 153

(1) aux Etats-Unis

Le Groupe présente ses immeubles de placements au bilan pour leur valeur nette comptable historique.

Les immeubles de placements sont localisés en France et également aux Etats-Unis.

La juste valeur estimée sur ces mêmes biens s'élève au 31 Décembre 2008 à **6 390 K€** (bases expertises 2006 actualisées en France et Février 2007 pour les Etats-Unis intégrant une décote actualisée suite à la crise immobilière) contre **7 330 K€** au 31 Décembre 2007.

Les immeubles de placement ont généré pour **700 K€** de revenus consolidés en 2008 contre **839 K€** en 2007.

4115. Goodwill : Evolution et Répartition de la valeur nette

	Brut 31/12/2007	Variation	Brut 31/12/2008	Cumul Dépréc. 31/12/2008	Net 31/12/2008
Ecart d'acquisition	979	325	1 303	464	839
Total	979	325	1 303	464	839

Les variations 2008 sont liées à l'intégration de **PASCAL MARTIN** pour **237 K€** et au complément de prix sur la filiale **SOVEBAT** pour **88 K€**.

4116. Titres mis en équivalence

La mise en équivalence des titres de TETIS s'élèvent à 305 K€ au 31 Décembre 2008 contre 222 K€ au 31 Décembre 2007. Le pourcentage de participation est toujours de 48,98 %. Au 31 Décembre 2008, le total des actifs s'élève à 1 095 K€ net. Le total des passifs hors capitaux propres s'élève à 471 K€. Le chiffre d'affaires annuel de la société s'élève à 2 648 K€ (contre 2 089 K€ en 2007), le résultat net à 170 K€ (contre 230 K€ en 2007) et la quote-part de résultat en consolidation à 83 K€ (contre 112 K€).

4117. Autres actifs financiers non courants

	Brut	Provision	Net 31/12/2008	Net 31/12/2007
- Titres de participation entités non consolidées	12	(8)	4	3
- Autres titres immobilisés	19	(8)	11	21
- Prêts	245	-	245	240
- Dépôts, cautionnements et créances immobilisées	160	(7)	153	176
Total	436	(23)	413	440

4118. Autres actifs de gestion de trésorerie non courants

Ils correspondent à des supports de placements de trésorerie dont la liquidité est supérieure à 1 an.

	31/12/2008	Provision	Net 31/12/2008	Net 31/12/2007
- Contrats de capitalisation	4 091	-	4 091	5 614
- Valeurs mobilières de placements (OPCVM)	366	(145)	221	1 012
Total	4 457	(145)	4 312	6 626

412 – Actif courant

4121. Stocks et en cours

	31/12/2008	31/12/2007	Variation
- Matières et autres approvisionnements	1 130	874	256
- En cours de production	13 115	13 771	4 344
- Produits intermédiaires et finis	591	618	(27)
Total	19 836	15 263	4 573
Dépréciation	(506)	(1)	(505)
Valeurs Nettes	19 330	15 262	4 068

La variation nette 2008 est de 4 068 K€ et se décompose ainsi :

- Variation stock :	4 808 K€
- Variation de la provision pour dépréciation :	(534) K€
- Incidence de variation de change :	- 637 K€
- Incidence de variation de périmètre :	- 50 K€
- Incidence des autres retraitements comptabilisés en capitaux propres	481 K€ ⁽¹⁾

1) Activation de charges financières de l'exercice précédent

4122. Créances clients

	31/12/2008	31/12/2007
- Créances clients	50 007	60 800
- Provisions sur créances clients	(1 003)	(1 144)
Créances clients nettes	49 004	59 656

Les créances clients en retard de paiement à la clôture sont de 14 496 K€ dont 8 580 K€ à plus d'un mois.

Les provisions sur créances clients pour 1 003 K€ HT sont à rattacher aux retards de clients de plus d'un mois.

L'exposition maximale au risque de crédit est de 49 004 K€ au 31 Décembre 2008, contre 59 656 K€ au 31 Décembre 2007.

4123. Avances, actif d'impôt, autres créances et comptes régulation

	Brut	Dépréciation 31/12/2008	Net	Brut	Dépréciation 31/12/2007	Net
- Avances et acomptes	158	-	158	124	-	124
- Autres créances opérationnelles	9 453	(255)	9 198	11 285	-	11 285
- Actifs d'impôts courants (créances IS)	831	-	831	735	-	735
- Paiement d'avance	858	-	858	1 485	-	1 485
Total	11 300	(255)	11 045	13 629	-	13 629

L'exposition maximale au risque de crédit est de 11 045 K€ au 31 Décembre 2008, contre 13 629 K€ au 31 décembre 2007.

4124. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les excédents de trésorerie sont gérés avec un objectif de rentabilité voisin de celui du marché monétaire. Les supports d'investissements sont principalement des OPCVM monétaires Euro, des titres de créances négociables (certificats de dépôts notamment) et contrats de capitalisation à échéance inférieur à 1 an. Ils sont évalués à leur juste valeur pour la catégorie des OPCVM, les titres de créances négociables et certificats de dépôts étant valorisés à la clôture pour le montant en capital y compris intérêts courus.

a) La trésorerie présentée dans le tableau du flux de trésorerie comprend les éléments suivants :

	Brut	Provision 31/12/2008	Net	Net 31/12/2007
- Disponibilités	10 187	-	10 187	8 809
- Valeurs mobilières de placements (OPCVM)	17 357	-	17 357	21 291
- Titres de créances négociables et Certificats de dépôts	19 493	-	19 493	15 927
- Contrat de capitalisation (échéance < 6 mois)	-	-	-	-
Sous Total trésorerie et équivalents de trésorerie	47 037	-	47 037	46 027
- Découverts bancaires	(3 463)	-	(3 463)	(2 717)
Sous total trésorerie passive	(3 463)	-	(3 463)	(2 717)
Trésorerie Nette (liquide)	43 574	-	43 574	43 310

b) Actifs financiers de gestion de trésorerie courants

	Brut	Provision 31/12/2008	Net	Net 31/12/2007
- Valeurs mobilières de placements (OPCVM)	2 446	(298)	2 148	1 014
- Titres de créances négociables et Certificats de dépôts	1 026	-	1 026	-
- Contrat de capitalisation (échéance > 6 mois et < 1 an)	1 882	-	1 882	-
Total	5 354	(298)	5 056	1 014

c) Synthèse trésorerie nette et actifs de gestion de trésorerie

	Brut	Provision 31/12/2008	Net	Net 31/12/2007
Actifs financiers de gestion de trésorerie non courants	4 457	(145)	4 312	6 626
Actifs financiers de gestion de trésorerie courants	5 354	(298)	5 056	1 014
Trésorerie nette (liquide)	43 574	-	43 574	43 310
Total	53 385	(443)	52 942	50 950

4125. Informations relatives aux contrats de constructions

	31/12/2008
- Clients – Factures à établir HT	4 333
- Travaux facturés d'avance HT	(9 000)
- Avances reçues	(6 032)

4.2 PASSIF DU BILAN

421 Capitaux Propres

Politique de gestion du capital

Le capital social au 31 Décembre 2008 est composé de 1 200 000 actions ordinaires d'un nominal de **20 Euros**. Il n'existe pas de titres comportant des prérogatives particulières.

Evolution du nombre d'actions composant le capital

	31/12/2008	31/12/2007
Nombre d'actions composant le capital en début d'exercice	300 000	330 000
Nombre d'actions créées au cours de l'exercice :		
- par division du nominal du titre	-	-
- par augmentation de capital	900 000	-
- par levée d'options de souscription d'actions	-	-
Nombre d'actions annulées au cours de l'exercice :		
- par réduction de capital social	-	(30 000)
Nombre d'actions composant le capital en fin d'exercice	1 200 000	300 000

Evolution du capital social

	31/12/2008	31/12/2007
Capital social en début d'exercice	6 000	6 600
Augmentation de capital	18 000	-
Réduction de capital	-	(600)
Capital social en fin d'exercice	24 000	6 000

Actions propres

	31/12/2008	31/12/2007
Nombre d'actions en début d'exercice	2 571	3 571
Achat d'actions	27 527	29 000
Annulation d'actions	-	(30 000)
Attribution d'actions gratuites ⁽¹⁾	7 983	-
Nombre d'actions en fin d'exercice	38 081	2 571
En % du capital	3,17 %	0,86 %

(1) Actions attribuées gratuitement dans le cadre de l'augmentation du capital (attribution de 3 actions nouvelles pour 1 ancienne)

Au cours de l'exercice 2008, la CIFE a racheté 27 527 de ses propres actions pour un montant de **1 241 K€**, soit un prix moyen unitaire de **45,07 Euros**.

422 Etat des provisions courantes et non courantes

Provisions non courantes

	31/12/2007	Dotations	Reprises	Autres Mvts	31/12/2008
- Avantages au personnel	731	33	251	-	513
Hypothèses retenues	31/12/2007	31/12/2008			
- Taux rendement	5,48 %	6,28 %			
- Taux inflation	1,50 %	1,00 %			
- Taux actualisation	3,92 %	5,23 %			

Provisions courantes

	31/12/2007	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres Mvts	31/12/2008
- Chantiers et travaux	1 561	1 178	540	179	-	2 020
- Activité immobilière	320	1 371	97	62	(88)	1 444
- Risques et litiges	480	302	140	35	-	607
- Charges diverses	23	345	10	13	-	345
Total	2 384	3 196	787	289	(88)	4 416

423 Etat des dettes financières courantes et non courantes

	Dettes financières Courantes 31/12/2008 ^(a)	Dettes financières non courantes		Total Dettes financières Non courantes 31/12/2008 ^(b)	Total 31/12/2008 (a) + (b)	Total 31/12/2007
		+ 1/- 5 ans	+ 5 ans			
- Emprunts bancaires	341	875	1 030	1 905	2 246 ⁽¹⁾	4 623
- Emprunts sur location financement	205	243	-	243	448	604
- Emprunts et dettes financières diverses	-	-	58	58	58	65
- Concours bancaires créditeurs	3 463	-	-	-	3 463	2 718
Total emprunts portant intérêts	4 009	1 118	1 088	2 206	6 215	8 010
Rappel au 31/12/2007	5 996	1 002	1 012	2 014	8 010	-

(1) Dont endettement à taux variable : 123 K€ au 31 Décembre 2008 et 2 944 K€ en 2007.

L'ensemble des dettes financières correspond à des passifs évalués au coût amorti.

424 Variation de l'endettement net

	31/12/2008	31/12/2007	Variation
- Actifs de gestion de trésorerie	(9 368)	(7 640)	(1 728)
- Trésorerie et équivalent trésorerie	(47 037)	(47 041)	(1 010)
- Concours bancaires courants	3 463	2 717	746
Trésorerie nette et actifs de gestion de trésorerie	(52 942)	(50 950)	(1 992)
- Dettes financières long terme	2 206	2 014	192
- Dettes financières court terme	546	3 278	(2 732)
Endettement net (ACTIF)	(50 190)	(45 658)	(4 532)

4.3 IMPOTS DIFFERES

	31/12/2008	31/12/2007	Variation
Actif d'impôt non courant			
- Impôts différés actif	113	9	104
Passif d'impôt non courant			
- Impôts différés passif	1 381	944	437
Total	(1 268)	(935)	(333)

	31/12/2008	31/12/2007
- Variation imposition différée	346	354
- Incidence de variation de change	(13)	9
- Incidence de variation de périmètre	-	(17)
Ventilation de la variation	333	346

Ventilation des impôts différés :

	31/12/2008	31/12/2007
- Décalages fiscaux	387	360
- Indemnités de fin de carrière	151	223
- Location financement	(389)	(424)
- Retraitements provisions réglementées	(800)	(759)
- Retraitements provisions	(399)	(53)
- Retraitements IAS 11 (avancement)	(123)	(177)
- Autres retraitements	(95)	(105)
Total	(1 268)	(935)

Les actifs d'impôts différés non comptabilisés du fait de leur récupération non probable sont évalués à 428 K€ au 31 Décembre 2008 contre 47 K€ au 31 Décembre 2007.

4.4 COMPTE DE RESULTAT

441 Analyse des produits des activités ordinaires

	31/12/2008	%	31/12/2007	%
Analyse par activité				
- BTP	172 474	92	160 359	89
- Activités immobilières	14 653	8	19 009	11
Total Chiffre d'Affaires	187 127	100	179 368	100
Variation (N - 1)	+ 4,32 %		+ 17,7 %	
Analyse par zone géographique				
- France	139 507	75	125 954	70
- France DOM	44 992	24	44 619	25
- Reste du monde	2 628	1	8 795	5
Total Chiffre d'Affaires	187 127	100	179 368	100
Variation de stocks de produits en cours	4 508		6 375	
Autres produits de l'activité	363		415	
Total Produits des activités ordinaires	191 998		186 158	
Variation N - 1	+ 3,13 %		+ 21,6 %	

442 Autres Eléments du Résultat opérationnel

	31/12/2008	31/12/2007
Autres produits et charges d'exploitation		
- Résultats sur cessions d'immobilisations	(249)	687
- Autres produits et charges	(325)	(108)
Total	(574)	579
Autres produits et charges opérationnels	-	-

443 Coût de l'endettement financier net

	31/12/2008	31/12/2007
- Charges d'intérêts sur dettes financières	(462)	(282)
- Charges d'intérêts sur location financement	(16)	(22)
- Revenus issus des placements de trésorerie	1 751 ⁽¹⁾	1 500
Total	1 273	1 196

(1) Hors provision pour VMP de 443 K€

444 Autres produits et charges financiers

	31/12/2008	31/12/2007
- Dotations financières nettes	(35) ⁽¹⁾	(140)
- Résultat sur écarts de changes nets	(1 057)	(570)
- Intérêts nets hors endettement	535	110
Total	(557)	(600)

(1) Y compris provision pour VMP de 443 K€

445 Impôt sur les bénéfices

	31/12/2008	31/12/2007
- Impôt exigible	4 486	5 197
- Impositions différées	346	(354)
Total	4 832	4 843

Une intégration fiscale intervient entre CIFE et SARL IMMOBILIERE SANITAT (non significative).

Une intégration fiscale intervient également entre les entités réunionnaises (PICO, SEMAT et ETPO Réunion)

446 Taux d'impôt effectif

L'écart entre le niveau d'impôt résultant de l'application du taux d'imposition de droit commun en vigueur en France et le montant d'impôt effectivement constaté dans l'exercice s'analyse de la façon suivante :

	31/12/2008	31/12/2007
- Résultat consolidé de l'ensemble (1)	8 761	11 875
- Impôts sur les bénéfices	4 832	4 843
- Résultat avant impôt	13 593	16 718
- Impôt théorique au taux d'IS de la société mère 33,33 %	4 531	5 572
- Effet différences permanentes	186	143
- Effet différences de taux avec les filiales étrangères et DOM	(257)	(881)
- Effet des pertes fiscales	427	37
- Effet des autres impôts et crédit d'impôts	(55)	(28)
- Autres effets	-	-
- Impôt réel	4 832	4 843
- Taux d'impôt effectif	35,54 %	28,96 %

(1) hors quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence

4.5 RESULTAT PAR ACTION

	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2007 (Pro-forma capital 2008)
- Résultat net (part du Groupe en K€)	8 077	10 810	10 810
- Nombre d'actions	1 200 000	300 000	1 200 000
- Nombre d'actions sous déduction auto-contrôle	1 161 919	297 429	1 189 716
- Résultat net par action (en €)	6,73	36,03	9,01
- Résultat net par action hors auto contrôle (en €)	6,95	36,34	9,09

Il n'existe pas d'éléments à caractère dilutif. Le résultat dilué est équivalent au résultat net par action.

4.6 INFORMATIONS SECTORIELLES

Métiers	31/12/2008			31/12/2007		
	BTP	Activité Immobilière	Total	BTP	Activité Immobilière	Total
- Chiffre d'affaires	172 474	14 653	187 127	160 359	19 009	179 368
- Résultat opérationnel	13 373	- 496	12 877	14 113	2 010	16 123
- Ct endettement financier net	1 471	- 198	1 273	1 214	- 18	1 196
- Impôts	- 4 973	141	- 4 832	- 4 993	150	- 4 843
- Résultat net (Part du Groupe)	10 519	- 2 442	8 077	9 960	850	10 810
- Immobilisations Nettes	18 365	2 936	21 301	16 521	2 922	19 443
- Investissements	4 285	80	4 365	6 516	32	6 548
- Trésorerie nette ⁽¹⁾	51 077	1 865	52 942	44 451	6 499	50 950
- Capitaux propres	66 244	10	66 254	57 202	1 056	58 259
- Dettes (hors provisions)	50 453	34 183	84 636	64 101	35 250	99 351

Zone Géographique	31/12/2008				31/12/2007			
	FRA	DOM	Monde	Total	FRA	DOM	Monde	Total
- Chiffre d'affaires	139 507	44 992	2 628	187 127	125 954	44 619	8 795	179 368
- Ct endettement financier net	1 008	419	- 154	1 273	1 004	222	- 30	1 196
- Immobilisations nettes	14 801	3 823	2 677	21 301	12 882	3 900	2 661	19 443
- Investissements	3 615	671	79	4 365	5 050	1 471	27	6 548
- Trésorerie nette ⁽¹⁾	37 435	12 642	2 865	52 942	32 502	15 071	3 377	50 950
- Capitaux propres	58 884	7 162	208	66 254	52 145	6 002	112	58 259
- Dettes (hors provisions)	49 899	19 519	15 218	84 636	58 995	23 549	16 807	99 351

(1) Y compris actifs financiers de gestion de trésorerie courants et non courants

4.7 INFORMATIONS SOCIALES

471 Effectifs

	31/12/2008	31/12/2007
- Cadres	121	113
- Employés, Agents de maîtrise	118	123
- Compagnons	401	412
Total	640⁽¹⁾	648

(1) Dont 5 collaborateurs au sein de l'entreprise PASCAL MARTIN, société intégrée cette année

472 DIF (Droit individuel à la formation)

La loi du 4 mai 2004 ouvre pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les dépenses engagées dans le cadre de ce DIF sont considérées comme des charges de la période et ne donnent pas lieu à comptabilisation d'une provision.

Au 31 Décembre 2008, le solde d'heures acquises au titre du DIF et non utilisées par l'ensemble des collaborateurs du Groupe s'élève à **41 518 heures** contre **33 844 heures** au 31 décembre 2007.

Ces heures sont valorisées à environ **605 K€** brut.

473 Intérimaires

Le volume d'heures liées à la population en intérim s'élève à **322 000 heures** sur 2008 contre 345 000 heures au 31 Décembre 2007.

Le volume d'heures 2008 est valorisé à environ **7,2 M€** contre 7,5 M€ en 2007.

4.8 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les transactions avec les parties liées concernent notamment la rémunération et les avantages assimilés accordés aux membres des organes d'administration et de la direction.

481 Rémunérations versées aux membres du Conseil d'Administration

Au titre de 2008, le montant des rémunérations brutes et jetons de présence versés aux membres du conseil d'administration de CIFE, s'élève à **847 K€** dont **229 K€** versés par la société mère et **618 K€** par les autres sociétés consolidées. Ces rémunérations se composent exclusivement pour **832 K€** de salaire brut et **15 K€** de jetons de présence.

Il n'existe aucune charge relative à des avantages postérieurs à l'emploi

482 Autres parties liées

Le Groupe CIFE a comptabilisé sur l'exercice 2008 une charge de **23 K€** au titre de prestations de direction générale rendues par la **SAS ALFRED DE MUSSET**.

4.9 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les cautions sur marchés données par les établissements bancaires s'élevaient au 31 Décembre 2008 à **32 098 K€** (73 % de l'encours étant par les filiales France métropole) contre **30 061 K€** au 31 Décembre 2007.

4.10 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

4101 Affectation du résultat 2008

Le Conseil d'Administration a arrêté les états financiers consolidés au 31 Décembre 2008, le 9 Avril 2009. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale des Actionnaires.

Le Conseil proposera à l'Assemblée Générale Ordinaire un dividende de **1,15 Euros** par action au titre de cet exercice.

CIFE

Société Anonyme au Capital de 24 000 000 €uros

Siège social : 59, rue La Boétie – 75008 PARIS

R.C. PARIS B 855 800 413

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société SA Compagnie Industrielle et Financière d'Entreprises (CIFE), tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2 - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Principes comptables :

Les notes aux états financiers exposent les méthodes comptables relatives au mode de comptabilisation et de présentation :

- des actifs financiers de gestion de trésorerie (notes 334, 354, 4118 et 4124) ;
- de la trésorerie et équivalents de trésorerie (notes 355 et 4124).

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans les notes aux états financiers et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables :

Votre société constitue des provisions courantes, tel que cela est décrit en notes 382 et 422 de l'annexe aux comptes consolidés. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des provisions courantes s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par le Groupe pour identifier et évaluer les risques, sur des échanges avec la direction du Groupe sur les modalités d'estimation de ces provisions, ainsi que sur l'examen de la situation au 31 Décembre 2008.

Nous avons par ailleurs vérifié que les notes aux états financiers donnent une information appropriée relative à ces provisions.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les Commissaires aux comptes

Nantes, le 30 Avril 2009

Orvault, le 30 Avril 2009

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

RSM SECOVEC

Béatrice JESTIN
Associée

Gilles LECLAIR
Associé

I - Bilan au 31 décembre 2008

ACTIF (en Milliers d'euros)	NOTES	2 008			2 007
		Brut	Amortissements	Net	Net
Autres immobilisations incorporelles		10	6	4	6
Immobilisations incorporelles	1 - 2	10	6	4	6
Terrains		90		90	90
Constructions		1 664	826	838	905
Installations techniques, matériel et outillage					
Autres immobilisations corporelles		48	27	21	22
Immobilisations corporelles	1 - 2	1 802	853	949	1 017
Participations	1a	10 073	352	9 721	9 887
Créances rattachées à des participations	1b	13 955	472	13 483	9 683
Autres titres immobilisés	1c	1 806	259	1 547	576
Autres Immobilisations financières		168		168	160
Immobilisations financières	1 - 2	26 002	1 083	24 919	20 306
Actif immobilisé	1 - 2	27 814	1 942	25 872	21 329
Créances clients et comptes rattachés		198		198	195
Autres créances		1 106		1 106	281
Valeurs mobilières de placement et créances assimilées	3a	27 088	444	26 644	23 951
Disponibilités et Comptes à terme	3a	1 227		1 227	1 050
Charges constatées d'avance		3		3	4
Actif circulant	3	29 622	444	29 178	25 481
Ecarts conversion Actif	4				229
Total général		57 436	2 386	55 050	47 039

PASSIF (en Milliers d'euros)	NOTES	2 008	2 007
		Net	Net
Capital (intégralement versé)		24 000	6 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		858	858
Ecarts de réévaluation		2	2
Réserve légale		707	707
Réserves réglementées			
Autres réserves		12 000	22 435
Report à nouveau		3 541	3 895
Résultat de l'exercice		8 919	8 460
Amortissements dérogatoires	6	138	131
Capitaux propres	5	50 165	42 488
Provisions pour risques		73	269
Provisions pour charges		32	2
Provisions	7	105	271
Emprunt et dettes financières divers		59	59
Emprunts et dettes financières	8	59	59
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		64	51
Dettes fiscales et sociales		255	651
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		4 400	3 516
Produits constatés d'avance		2	3
Dettes	9	4 780	4 280
Ecarts de conversion Passif	4		
Total général		55 050	47 039

II - Compte de résultat

En Milliers d'euros	NOTES	2 008	2 007
Chiffres d'affaires	10a	1 315	1 238
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges ⁽¹⁾		10	23
Autres produits			9
Produits d'exploitation		1 325	1 270
Autres achats et charges externes		443	490
Impôts, taxes et versements assimilés		58	58
Salaires et traitements		251	259
Charges sociales		64	69
Dotations aux amortissements et aux provisions		104	72
Autres charges		14	7
Total Charges d'exploitation		934	955
Résultat d'exploitation	10	391	315
Produits financiers de participations		8 857	7 560
Produits financiers de créances de l'actif immobilisé		667	338
Autres intérêts et produits assimilés		12	12
Produits nets sur cession et placements de produits de trésorerie		959	889
Différences positives de change		67	
Reprises sur provisions et transferts de charges		401	1
Total Produits financiers		10 963	8 800
Charges financières sur participations SCI		3	
Autres Intérêts et charges assimilées		44	44
Différences négatives de change		230	1
Charges nettes sur cession et placements de produits de trésorerie		16	
Dotations aux amortissements et aux provisions		1 499	37
Total Charges financières		1 792	82
Résultat financier	11	9 171	8 718
Résultat courant (avant impôts)		9 562	9 033
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			1
Produits exceptionnels sur opérations en capital		8	771
Reprises sur provisions et amortissements			
Total Produits exceptionnels		8	772
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1	67
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		180	171
Dotations aux amortissements et aux provisions		8	8
Total Charges exceptionnelles		189	246
Résultat exceptionnel	12	-181	526
Impôts sur les bénéfices	13	462	1 099
Résultat Net		8 919	8 460

(1) dont transferts de charges : 10 KE en 2008 et 23 KE en 2007

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

(Les indications chiffrées sont exprimées en milliers d'€uros)

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice annuel 2008 dont le total est de **55 050 K€** et au compte de résultat dégageant un bénéfice de **8 919 K€**.

L'exercice a une durée de douze mois recouvrant la période du 1er Janvier au 31 Décembre 2008.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 9 Avril 2009 par le Conseil d'Administration.

La société **CIFE** établit les comptes consolidés.

I – FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

En vertu de l'autorisation qui lui a été conférée par l'Assemblée Générale Mixte des Actionnaires du 13 Juin 2008, le Conseil d'Administration a décidé d'augmenter le capital social à la date du 1^{er} Septembre 2008 d'un montant nominal de **18 M€** pour le porter de **6 M€** à **24 M€** par incorporation de réserves. Cette opération a été réalisée par la création et la distribution de 900 000 actions nouvelles de 20 €uros de nominal qui ont été attribuées gratuitement aux Actionnaires à raison de trois actions nouvelles pour une ancienne possédée.

II – PRINCIPES & METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis suivant les principes résultant du Plan Comptable Général adopté par le comité de la Réglementation Comptable le 29 avril 1999 et du règlement CRC 2002-10 et 2004-06.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles

A l'exception des biens ayant fait l'objet d'une réévaluation légale, les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement.

- Constructions et bâtiments industriels	Entre 10 et 40 ans selon méthodologie composants suivante :
• Gros œuvre :	40ans
• Equipements techniques :	20 ans
• Aménagements intérieurs :	10 ans
- Matériel de transport	Entre 5 et 8 ans
- Matériel de bureau, informatique	Entre 3 et 10 ans

La valeur amortissable d'un actif est considérée égale à sa valeur brute.

Sur le plan fiscal, les rythmes et modes d'amortissements antérieurement retenus ont été maintenus. L'écart entre la dotation comptable et la dotation fiscale constitue un amortissement dérogatoire comptabilisé en résultat exceptionnel et entraîne une variation du compte "Provisions réglementées" correspondant (cf. § 6).

Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur valeur brute, c'est-à-dire à leur coût d'acquisition ou à leur valeur réévaluée au 31 décembre 1976. Lorsque la valeur d'inventaire des titres de participation est inférieure à la valeur brute, une provision est constituée à hauteur de la différence.

La valeur d'inventaire des titres de participation est appréciée en fonction de la quote-part des capitaux propres éventuellement corrigés pour tenir compte de leurs perspectives de plus-values d'actifs, de développement et de rentabilité.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances qui présentent des difficultés de recouvrement font l'objet d'une dépréciation.

Créances et dettes en monnaies étrangères

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées en €uros sur la base du dernier cours de change. Les différences latentes de conversion sont inscrites dans les comptes transitoires « différences de conversion actif-passif ». Les pertes latentes de conversion font l'objet d'une provision pour risques.

Valeurs mobilières de placement et créances assimilées

Les supports d'investissements sont principalement des OPCVM ainsi que des titres de créances négociables (certificats de dépôt notamment).

Des dépréciations sont constituées lorsque leur valeur vénale est inférieure, à la date de clôture, à leur coût d'entrée en portefeuille.

Disponibilités et comptes à terme

Ce poste comprend les disponibilités bancaires ainsi que les comptes à terme débloqués.

Provisions pour risques et charges

Elles sont constituées dès lors qu'il existe un risque probable de sortie de ressources sans contreparties attendues. Elles sont revues à chaque date d'établissement des comptes et ajustées pour refléter la meilleure estimation à cette date.

III – NOTES ANNEXES AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

1 – Etat des Immobilisations

Immobilisations	01/01/2008	Augmentation	Diminution	31/12/2008
Incorporelles	10	-	-	10
Corporelles	1 801	1	-	1 802
Financières				
* Titres de Participation	9 948	125	-	10 073
* Créances sur Participation	9 683	5 638	1 366	13 955
* Autres titres immobilisés	180	-	180	-
* Titres en auto contrôle	566	1 240	-	1 806
* Autres immobilisations financières	160	8	-	168
TOTAL	22 348	7 012	1 546	27 814

1a - Mouvements significatifs sur les titres de participation :

- Souscription au capital de **NUTRIBIO** (60 % du capital) pour 2 K€.
- Rachat d'une partie des minoritaires des sociétés **ETPO Guadeloupe**, **ETPO Guyane**, **ETPO** pour 125 K€.

1b - Etat des créances sur participations

Filiales	01/01/2008	Augmentation	Diminution	31/12/2008	- 1 An	+ 1/- 5 Ans	+ 5 Ans
Océanic Promotion	3 630	-	-	3 630	-	3 630	-
Négri	445	-	192	253	105	148	-
Jules Verne Immobiliare	4 435	4 500	-	8 935	2 060	6 875	-
Nutribio	-	600	-	600	600	-	-
FWE ⁽¹⁾	1 132	-	1 132	-	-	-	-
Intérêts courus	41	537	41	537	65	472	-
TOTAL	9 683	5 637	1 365	13 955	2 830	11 125	-

(1) Monnaie d'origine : USD

1c – Actions Propres

	01/01/2008	Augmentation	Diminution	31/12/2008
Nombre d'actions détenues	2 571	35 510 ⁽¹⁾	-	38 081
En % du capital	0,86 %	2,31 %	-	3,17 %
Prix de revient unitaire en Euros	55,00 ⁽²⁾	-	- 7,57	47,43
Cours de clôture en Euros	61,14 ⁽²⁾	-	- 20,51	40,63
Valeur brute au bilan	566	1 240	-	1 806
Provision pour dépréciation	-	259	-	259
Valeur nette au bilan	566	981	-	1 547

(1) Dont 7 983 actions attribuées gratuitement dans le cadre de l'augmentation de capital (attribution de 3 actions nouvelles pour 1 ancienne)

(2) Cours au 01/01/2008 pro forma opération d'augmentation de capital (attribution de 3 actions nouvelles pour 1 ancienne)

2 – Etat des Amortissements et Provisions sur Immobilisations

Immobilisations	01/01/2008	Augmentation	Diminution	31/12/2008
Incorporelles	4	2	-	6
Corporelles	784	69	-	853
Financières	231	1 022 ⁽²⁾	170	1 083
TOTAL	1 019	1 093⁽¹⁾	170	1 942

(1) Dont amortissements linéaires : 71 K€

(2) Dont provision sur titres et créances sur participations 763 K€, provision sur titres en auto-contrôle 259 K€

3 – Etat des Créances de l'Actif circulant

Désignation	31/12/2007	31/12/2008	- 1 An	Entreprises	
				Liées	Produits A Recevoir
Créances clients	195	198	198	198	198
Autres Créances	106	677	677	-	-
Groupe et Associés	175	429	429	429	-
Charges constatées d'avance	4	3	3	-	-
TOTAL	480	1 307	1 307	627	198

3a – Etat de la Trésorerie

	31/12/2008	31/12/2008	31/12/2008	31/12/2007
	Brut	Prov	Net	Net
Valeurs mobilières de placement et autres actifs de trésorerie	14 456	444	14 012	16 921
Titres de créances négociables (CDN)	12 632	-	12 632	7 030
Comptes à terme (CAT)	-	-	-	1 007
Disponibilités bancaires	1 227 ⁽¹⁾	-	1 227	43
TOTAL	28 315	444	27 871	25 001

(1) dont 1 216 K€ en monnaie USD.

Les excédents de trésorerie sont gérés avec un objectif de rentabilité voisin de celui du marché monétaire.

Une dépréciation du portefeuille de placements a été constatée au 31 Décembre 2008 pour 444 K€, dépréciation liée à la dégradation des valeurs sur produits de gestion alternative et divers produits structurés.

4 – Ecart de Conversion

L'écart de change actif comptabilisé pour 229 K€ et provisionné en 2007 a été repris sur l'exercice. Il couvrait le risque de change sur le prêt accordé en dollars US à la filiale américaine FWE qui a été intégralement remboursé en Janvier 2008. La trésorerie a été placée aux Etats-Unis sur des placements monétaires.

5 – Informations sur la variation des capitaux propres

Variation des Capitaux Propres	Capital	Primes	Réserves	Résultat	Total
	Social ⁽¹⁾			De L'Exercice	
Situation au 31 Décembre 2007	6 000	860	27 168	8 460	42 488
Mouvements 2008 :					
. Augmentation capital social	18 000	-	- 18 000	-	-
. Affectation résultat 2007	-	-	8 460	- 8 460	-
. Distribution dividende 2007	-	-	- 1 251	-	- 1 251
. Résultat de l'exercice 2008	-	-	-	8 919	8 919
. Amortissements dérogatoires (CRC 2002-10)	-	-	7	-	7
Situation au 31 Décembre 2008	24 000	860	16 386	8 919	50 165

(1) En fin d'exercice, le capital social est composé de 1 200 000 actions au nominal de 20 Euros chacune, entièrement libérées.

Toutes les actions sont de même rang et détiennent les mêmes droits, à l'exception toutefois des 38 081 actions propres. Ces actions sont privées du droit de vote et du droit au dividende. Le dividende 2007 pour 10 K€ auto distribué au titre des actions en propre a été reversé au compte de report à nouveau.

6 – Etat des provisions réglementées

Désignation	01/01/2008	Dotations	Reprises	31/12/2008
Amortissements dérogatoires (CRC 2002-10)	131	7	-	138
TOTAL	131	7	-	138

7 – Etat des provisions pour risques et charges

Désignation	01/01/2008	Dotations	Reprises		31/12/2008
			utilisées	Non utilisées	
Provisions pour risques :					
. Risques d'exploitation	-	33	-	-	33
. Risques sur programmes immobiliers	40	-	-	-	40
. Pertes de change	229	-	229	-	-
Sous-Total	269	33	229	-	73
Provisions pour charges :					
. Pertes des SCI	2	32	2	-	32
. Charges immobilières	0	-	-	-	-
Sous-Total	2	32	2	-	32
TOTAL	271	65	231	-	105

8 – Etat d'endettement

La société ne présente aucun endettement significatif vis-à-vis d'établissements de crédit.

La ligne des dettes financières diverses correspond à des dépôts reçus en garantie dans le cadre des activités de location.

9 – Etat des dettes

Désignation	Echéancier					Entreprises Liées	Charges A Payer
	31/12/2007	31/12/2008	- 1 An	+ 1/ – 5 ANS	+ 5 Ans		
	Dettes financières et diverses	59	59	-	-	59	40
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	51	65	65	-	-	-	22
Dettes fiscales et sociales	651	254	254	-	-	-	191
Groupes et Associés	3 414	4 326	4 326	-	-	4 295	-
Autres dettes	105	76	76	-	-	-	73
TOTAL	4 280	4 780	4 721	-	59	4 335	286

10 – Résultat d'exploitation

10a - Chiffres d'affaires par activité

Activités	31/12/2008	31/12/2007
Locations immobilières et mobilières	345	344
Prestations de services et divers	970	894
TOTAL	1 315	1 238

11 – Résultat financier

	31/12/2008	Dont Entreprises Liées	31/12/2007
Dividendes des filiales et produits des SCI	8 857	8 857	7 560
Produits des prêts sur participation	667	667	338
Autres intérêts et produits assimilés	12	12	12
Produits nets sur cessions et placements de Pdts de trésorerie	959	-	889
Différence positive de change	67	-	67
Reprise de provision	401	-	1
Total des Produits	10 963	9 536	8 800
Pertes SCI	3	3	-
Charges d'intérêts comptes courants	44	41	44
Différence négative de change	230	-	1
Charges nettes sur cession et placement de Pdts de trésorerie	16	-	-
Dotations aux amortissements et provisions	1 499	1 055	37
Total des Charges	1 792	1 099	82
Résultat Financier	9 171	8 437	8 718

12 – Résultat exceptionnel

	31/12/2008	31/12/2007
Produits sur opérations de gestion	-	1
Cession d'immobilisations corporelles, incorporelles	-	686
Cession d'immobilisations financières	8	85
Total des Produits	8	772
Charges sur opération de gestion	1	-
Subvention équilibre ETPO Martinique	-	67
VNC d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	53
VNC d'immobilisations financières	180	118
Dotations aux amortissements dérogatoires (CRC 2002-10)	8	8
Total des Charges	189	246
Résultat Exceptionnel	- 181	526
Dont Résultat sur cession d'immobilisations	- 173 ⁽¹⁾	600

(1) Financé par reprise de provision financière pour 171 KE

13 – Ventilation de l'Impôt sur les bénéfices

	Base			Total	Impôt à 33,33 %
	Compte de Résultat	Réintégrations	Déductions		
Résultat courant	9 562	465	8 461	1 566	522
Résultat exceptionnel	- 181	-	-	- 181	- 60
TOTAL	9 381	465	8 461	1 375	462
			Contribution supplémentaire 3,3 %		-
			Montant total impôt sur les bénéfices		462

Une intégration fiscale intervient entre CIFE et SARL Immobilière Sanitat (non significatif).

14 – Situation latente

Décalages Temporaires	Base	Impôt Théorique 33,33 %
Bénéfices 2008 des SCI	- 107	- 35,66
Charges et provisions non déductibles	- 355	- 118,33
Plus-values OPCVM	- 1	- 0,33
Total Impôt situation fiscale latente	- 463	- 154,32

15 – Informations sociales

15a - Effectif réparti par catégorie

	31/12/2008	31/12/2007
ETAM	2 ⁽¹⁾	2 ⁽¹⁾
CADRES	2	2
Total	4	4

(1) dont 2 à temps partiel
dont 1 mis à disposition de l'entreprise

15b - Médailles du Travail, droit individuel à la formation (DIF), engagements de retraite

Dettes actualisées	31/12/2008	31/12/2007
Médaille du travail	0	0
Engagements de retraite	4	3
Total	4	3

Ces éléments non significatifs ne font pas l'objet d'une provision au bilan.

Au 31 Décembre 2008, le volume d'heures acquis au titre du DIF par les collaborateurs de la société s'élève à 126 heures.

15c - Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

	31/12/2008	31/12/2007
Rémunération brute versée aux membres du conseil d'administration	223	109
Jetons de présence	7	7
Total	230	116

16 – Plan d'options d'achat ou de souscriptions d'actions

	31/12/2008	31/12/2007
Nombre d'options restantes	-	-
Total	-	-

17 – Engagements financiers

17a - Dettes garanties par des sûretés réelles

Aucune des dettes inscrites au passif du bilan n'est garantie par des sûretés réelles.

17b - Engagements financiers

La société **CIFE** dispose d'une clause de retour à meilleure fortune sur les subventions d'équilibre versées à sa filiale **ETPO Martinique** pour un montant au 31 Décembre 2008 de **453 K€**, montant identique au 31 Décembre 2007.

18 – Filiales et Participations (cf tableau correspondant)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS DETENUES PAR CIFE

Les informations figurant dans ce tableau concernent exclusivement les comptes sociaux des filiales

	Capital ⁽¹⁾	Capitaux propres autres que Capital ^{(1), (2)}	Quote-part du capital détenu (en % de contrôle)	Valeur Comptable des Titres détenus ^{(3), (4)}		Prêts et avances bruts consentis par CIFE et non encore remboursés ⁽³⁾	Montant des cautions et avais données par CIFE ⁽³⁾	CA HT ⁽³⁾	Résultat de l'exercice ⁽³⁾	Dividendes encaissés par CIFE ⁽³⁾
				Brute	Nette					
A - Renseignements détaillés										
1 - Filiales (+50% du capital)										
France										
SAS BRITTON (29-Plabennec)	80	1 087	84.98%	544	544			12 140	645	421
SAS COMABAT (Martinique)	160	4 001	89.99%	1 347	1 347			24 288	3 101	2 160
SA ETPO (44-Nantes)	2 300	5 368	99.96%	1 722	1 722			96 896	3 088	3 449
SAS ETPO GUADELOUPE	248	1 624	92.50%	318	318			5 969	953	263
SARL ETPO MARTINIQUE	8	-6	99.20%	8	8			21	-4	
SARL ETPO GUYANE	408	426	99.20%	387	387			167	68	101
SARL ECG (44-Nantes)	19	13	99.83%	26	21			306	11	12
SARL IMMOBILIERE SANITAT (75-Paris)	8	1	99.00%	64	9					
SAS OCEANIC PROMOTION (44-Nantes)	400	-138	99.99%	548	262	3 659		3 600	-332	
SAS PICO OI (Ile de la Réunion)	40	2 118	84.96%	53	53			13 806	1 830	1 274
SAS SOMARE (72 Cherre)	300	555	85.00%	638	638			7 428	288	230
SARL GCCA (06-Grasse)	8	21	70.00%	5	5					
TOTAL				5 659	5 313	3 659		164 621	9 648	7 909
Etranger										
FWE Co, Inc. (Californie - Etats-Unis)	5 000	814	100.00%	4 344	4 344				112	
SARL J. VERNE IMOBILIARE (Bucarest - Roumanie)	18	-10 001	70.00%	3	3	9 407		4 326	-1 936	
TOTAL				4 348	4 348	9 407		4 326	-1 824	
2- Participations (10 à 50% du capital)										
France										
SCCV DE GAULLE (44-Nantes)	1	-63	50.00%	0.5	0.5	185		774	-64	807
SCCV Du Guesclin I (44-La Baule)	2		15.00%	0.3	0.3	44		2 685	246	37
SCCV Du Guesclin II (44-La Baule)	2		15.00%	0.3	0.3					
SCCV Du Guesclin III (44 - La Baule)	2		15.00%	0.3	0.3	29		5 255	-8	-1
SEP Du Guesclin (44 - La Baule)	1.3		15.00%	0.2	0.2	70				
TOTAL				2	2	328		8 714	174	843
B - Renseignements globaux										
3 - Filiales non reprises au paragraphe 1										
France										
				26	26	91		2 926	342	103
Etranger										
				26	26	637				
4 - Participations non reprises au paragraphe 2										
France										
				13	7	261		10 024	535	0
Etranger										
TOTAL				65	59	989		12 950	877	103
TOTAL GENERAL				10 073	9 721	14 384		190 611	8 875	8 855

NB : pour les filiales et participations étrangères, chiffres d'affaires et résultats de l'exercice sont convertis au taux de clôture.

(1) Données dans la monnaie locale d'opération

(2) y compris le résultat de l'exercice

(3) en KE

(4) Pour SARL ECG, dont Ecart de réévaluation de 2 KE.

RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	2 004	2 005	2 006	2 007	2 008
I - CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
- Capital social en KE (Nominal 20 € par action)	6 600	6 600	6 600	6 000	24 000
- Nombre d'actions ordinaires existantes	330 000	330 000	330 000	300 000	1 200 000
- Nombre d'actions à dividende prioritaire existantes					
- Nombre maximal d'actions futures à créer					
. par conversion d'obligations					
. par exercice de droits de souscription					
II - OPERATIONS & RESULTATS DE L'EXERCICE (en KE)					
- Chiffre d'affaires hors taxes	893	941	1 039	1 238	1 315
- Résultat avant impôts, participation des salariés, amortissements & provisions (1)	10 984	4 534	4 434	9 675	10 591
- Impôts sur les bénéfices	575	599	739	1 099	462
- Participation des salariés due au titre de l'exercice					
- Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements & provisions (1)	10 089	4 446	3 655	8 460	8 919
- Résultat distribué au titre de l'exercice (2)	1 089	1 122	1 221	1 260	1 380
III - RESULTAT PAR ACTION (en Euros)					
- Résultat après impôts, participation des salariés mais avant amortissements & provisions (1)	31.54	11.93	11.20	28.59	8.44
- Résultat après impôts, participations des salariés et amortissements & provisions (1)	30.57	13.47	11.08	28.20	7.43
- Dividende net attribué à chaque action (2)	3.30	3.40	3.70	4.20	1.15
IV - PERSONNEL					
- Effectif moyen (en nombre d'employés)	3	3	3	3	3
- Montant de la masse salariale en KE	119	136	179	259	251
- Montant des sommes versées au titre des charges sociales et des avantages en KE	26	39	49	69	64

(1) Déduction faite des reprises sur provisions devenues sans objet (selon les recommandations de l'AMF)

(2) Au titre de 2008 : Sous réserve de l'approbation de la 3^{ème} résolution de l'AG du 08 Juin 2009

INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIERES DETENUES AU 31 DECEMBRE 2008

	Nbre titres Détenus par CIFE	Nbre titres composant le Capital	% détenu par CIFE	Valeur nominale du titre	Valeur Brute d'inventaire	Valeur nette d'inventaire
1-Titres de placement et de participation dont la valeur d'inventaire est inférieure à 15 K€. par catégorie :						
- Actions et parts France					13	13
- Actions et parts Etranger						
2- Titres de placement et de participation dont la valeur d'inventaire est supérieure à 15 K€. par catégorie :						
a) Actions et Parts						
SA CIFE (actions propres)	38 081	1 200 000	3.17%	20 €	1 806	1 547
SA ETPO	114 951	115 000	99.96%	20 €	1 722	1 722
SARL ECG	1 198	1 200	99.83%	16 €	26	21
SARL IMMOBILIERE SANITAT	495	500	99.00%	16 €	64	9
SAS BRITTON	6 798	8 000	84.98%	10 €	544	544
SAS COMABAT	8 999	10 000	89.99%	16 €	1 347	1 347
SAS ETPO GUADELOUPE	14 338	15 500	92.50%	16 €	318	318
SAS ETPO GUYANE	25 296	25 500	99.20%	16 €	387	387
SAS OCEANIC PROMOTION	24 998	25 000	99.99%	16 €	548	262
SAS PICO INDIEN	2 124	2 500	84.96%	16 €	53	53
SAS SOMARE	25 500	30 000	85.00%	10 €	638	638
Sous-total					7 452	6 847
b) Sicav, FCP, certificats de dépôts, contrats de capitalisation					27 088	26 644
3- Participations dans les sociétés immobilières dont les actions ne sont pas admises à la cote officielle d'une Bourse de valeurs françaises					41	35
4 - Participations dans les sociétés étrangères dont les actions ne sont pas admises à la cote officielle d'une Bourse de valeurs françaises					4 374	4 374
Total général					38 968	37 913

CIFE

Société Anonyme au Capital de 24 000 000 €uros

Siège social : 59, rue La Boétie – 75008 PARIS

R.C. PARIS B 855 800 413

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2008

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société SA Compagnie Industrielle et Financière d'Entreprises (CIFE), tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Titres de participations et créances rattachées

Comme indiqué dans les notes « Immobilisations financières » et « Créances », votre société procède à des estimations comptables significatives portant notamment sur la valorisation des titres de participation et des créances rattachées.

Nous avons revu les hypothèses retenues, la cohérence des méthodes et les évaluations qui justifient les estimations comptables retenues.

Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations qui ont été faites par votre société et nous avons vérifié le caractère approprié des informations fournies dans la note de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels .

La sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci, appelle de notre part l'observation suivante :

En application de la loi, nous vous signalons que les informations prévues par l'article L. 225-102-1 du Code de commerce et relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci, sont mentionnées globalement pour l'ensemble des mandataires et non de façon individuelle.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote, vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Nantes et Orvault, le 30 Avril 2009

Les Commissaires aux comptes

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

RSM SECOVEC

Béatrice JESTIN
Associée

Gilles LECLAIR
Associé

CIFE

Société Anonyme au Capital de 24 000 000 Euros
Siège social : 59, rue La Boétie – 75008 PARIS
R.C. PARIS B 855 800 413

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

Exercice clos le 31 décembre 2008

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

• Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

En application de l'article L 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1 – Prêts accordés par la société CIFE à ses filiales

Votre société a octroyé des prêts rémunérés à moyen et court terme aux filiales suivantes :

Filiales concernées	Personnes concernées	Date d'autorisation du CA	Montant initial (€)	Taux d'intérêts	Durée	Objet	Encours au 31/12/2008	Produits financiers de la période
SARL Jules Verne Immobilière	Bernard Théret	13/06/2008	1 400 000 €	10% fixe	1 an renouvelable	Financement projet immobilier	1 400 000 €	77 480 €
SARL Jules Verne Immobilière	Bernard Théret	14/10/2008	3 100 000 €	10% fixe	3 mois renouvelable	Financement projet immobilier	3 100 000 €	125 698 €

De plus, votre société a modifié les caractéristiques de deux prêts accordés à sa filiale SARL Jules Verne Immobilière. Le Conseil d'Administration du 14 octobre 2008 a pris acte de la révision du taux de 5% à 8% (à partir de juillet 2008) pour les avances suivantes :

Filiales concernées	Personnes concernées	Date d'autorisation du CA	Montant initial (€)	Taux d'intérêts	Durée	Objet	Encours au 31/12/2008	Produits financiers de la période
SARL Jules Verne Immobilière	Bernard Théret	08/06/2007	3 100 000 €	8% fixe	2 ans renouvelable	Financement projet immobilier	3 100 000 €	201 117 €
SARL Jules Verne Immobilière	Bernard Théret	08/06/2007	75 000 €	8% fixe	2 ans renouvelable	Financement projet immobilier	75 000 €	4 865 €

• Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1 – Contribution groupe

Personnes concernées : Bernard Théret, Administrateur & Directeur Général Délégué Daniel Tardy, Président du Conseil d'Administration & Directeur Général
Jean Bruder, Administrateur
Olivier Tardy, Administrateur
Cécile Janicot (*représentant la SAS Alfred de Musset*), Administratrice

Nature et objet : Les filiales versent à la société CIFE une contribution groupe calculée sur la base de 0,6 % du chiffre d'affaires annuel hors taxes.

Modalités :

Sociétés concernées	Montant HT perçu par la CIFE sur 2008
SAS Britton	73 502 €
SAS Comabat	143 460 €
SA ETPO	579 990 €
SA ETPO Guadeloupe	35 332 €
SAS Somare	43 200 €
SAS PICO OI	85 608 €
<i>Total</i>	<i>961 092 €</i>

2 – Locations de biens immobiliers

Personnes concernées : Bernard Théret, Administrateur & Directeur Général Délégué
Daniel Tardy, Président du Conseil d'Administration & Directeur Général
Jean Bruder, Administrateur
Olivier Tardy, Administrateur
Cécile Janicot (*représentant la SAS Alfred de Musset*), Administratrice

Nature et objet : Mise à disposition de biens immobiliers moyennant une participation aux loyers et charges.

Modalités :

Sociétés concernées	Montant HT perçu par la CIFE sur 2008
SA ETPO	184 120 €
SAS Alfred de Musset	183 €
<i>Total</i>	<i>184 303 €</i>

3 – Contribution aux frais de direction et prestations administratives

Personnes concernées : Daniel Tardy, Président du Conseil d'Administration & Directeur Général
Jean Bruder, Administrateur
Cécile Janicot (*représentant la SAS Alfred de Musset*), Administratrice

Nature et objet : Contribution aux frais de direction et de prestations administratives.

Modalités :

Sociétés concernées	Montant HT versé par la CIFE sur 2008
SARL ECG	30 000 €
SAS Alfred de Musset	23 334 €
<i>Total</i>	<i>53 334 €</i>

4 – Avances en compte courant consenties à la CIFE

Personnes concernées : Bernard Théret, Administrateur & Directeur Général Délégué
Daniel Tardy, Président du Conseil d'Administration & Directeur Général

Nature et objet : Avances en compte courant consenties à la société CIFE par certaines filiales du groupe et par le Président du Conseil d'Administration.

Modalités :

<i>Sociétés concernées</i>	<i>Montant de l'avance en Compte courant au 31/12/08</i>	<i>Intérêts sur avance</i>	<i>Observations</i>
SAS ETPO Guadeloupe	878 866 €	28 882 €	Rémunération au taux de 3,8574%
SA ETPC	1 903 820 €		Avance non rémunérée
SAS COMABAT	1 512 660 €	12 660 €	Rémunération identique à la performance du placement dédié
<i>Total</i>	<i>4 295 346 €</i>	<i>41 542 €</i>	

<i>Personne concernée</i>	<i>Avance en Compte courant</i>	<i>Intérêts sur avance</i>	<i>Observations</i>
Tardy Daniel	26 306 €	1 842 €	Rémunération au taux fiscalement déductible : 6,21%

5 – Avances en compte courant consenties par la CIFE

Personnes concernées : Bernard Théret, Administrateur & Directeur Général Délégué
Daniel Tardy, Président du Conseil d'Administration & Directeur Général
Jean Bruder, Administrateur
Olivier Tardy, Administrateur
Cécile Janicot (*représentant la SAS Alfred de Musset*), Administratrice

Nature et objet : Avances en compte courant consenties par la société CIFE à la filiale ETPO.

Modalités : Le montant des intérêts, calculés au taux de 3,95%, s'élève à 9 555 € pour l'exercice 2008.

6 – Subvention d'équilibre à la filiale ETPO Martinique

Personne concernée : Bernard Théret, Administrateur & Directeur Général Délégué

Nature et objet : La société CIFE a accordé à plusieurs reprises sur les exercices précédents, eu égard à la situation financière de la filiale ETPO Martinique, des subventions d'équilibre assorties de clauses de retour à meilleure fortune.

Modalités : Le montant cumulé de ces subventions s'élève à 453 K€ au 31/12/2008. Elles n'ont fait l'objet d'aucun remboursement sur l'exercice.

7 – Prêts accordés par la société CIFE à ses filiales

Votre société a octroyé des prêts rémunérés à moyen et court terme aux filiales suivantes :

<i>Filiales concernées</i>	<i>Personnes concernées</i>	<i>Date d'autorisation du CA</i>	<i>Montant initial (€)</i>	<i>Taux d'intérêts</i>	<i>Durée</i>	<i>Objet</i>	<i>Encours au 31/12/2008</i>	<i>Produits financiers de la période</i>
SARL Jules Verne Immobiliare	Bernard Théret	24/06/2005	656 180 €	5% fixe	2 ans renouvelable	Acquisition titres Intermed	656 180 €	32 809 €
SARL Jules Verne Immobiliare	Bernard Théret	24/06/2005	6 562 €	5% fixe	2 ans renouvelable	Financement exploitation	6 562 €	328 €
SARL Jules Verne Immobiliare	Bernard Théret	24/06/2005	88 000 €	5% fixe	2 ans renouvelable	Financement exploitation	88 000 €	4 400 €
SARL Jules Verne Immobiliare	Bernard Théret	24/06/2005	260 000 €	5% fixe	2 ans renouvelable	Financement exploitation	260 000 €	13 000 €
SARL Jules Verne Immobiliare	Bernard Théret	23/06/2006	100 000 €	5% fixe	2 ans renouvelable	Financement exploitation	100 000 €	5 000 €
SARL Jules Verne Immobiliare	Bernard Théret	17/10/2006	150 000 €	5% fixe	2 ans renouvelable	Financement exploitation	150 000 €	7 500 €
SAS Oceanic Promotion	Bernard Théret & Jean Bruder	13/10/2005	1 500 000 €	T4M	3 ans	Financement projet immobilier	1 500 000 €	58 206 €
SAS Oceanic Promotion	Bernard Théret & Jean Bruder	11/04/2007	1 500 000 €	T4M	3 ans	Financement projet immobilier	1 500 000 €	58 206 €
SAS Oceanic Promotion	Bernard Théret & Jean Bruder	17/10/2007	630 000 €	T4M	3 ans	Financement projet immobilier	630 000 €	24 447 €
SAS Négri	Bernard Théret & Jean Bruder	24/06/2005	298 500 €	3.5% fixe	5 ans	Financement matériel	79 570 €	4 661 €
SAS Négri	Bernard Théret & Jean Bruder	13/10/2005	465 000 €	3.5% fixe	5 ans	Financement matériel	172 041 €	8 893 €
FWE	Daniel Tardy	08/06/2007	1 131 716 €	CAT 30 jours	1 an	Financement	0 €	4 180 €

Nantes et Orvault, le 30 Avril 2009

Les Commissaires aux comptes

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

RSM SECOVEC

Béatrice JESTIN
Associée

Gilles LECLAIR
Associé

CIFE

Attestation des Responsables du Rapport Financier Annuel

« Nous attestons qu'à notre connaissance les comptes présentés dans le rapport financier annuel sont établis conformément aux normes comptables applicables et qu'ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées ».

Daniel TARDY

Président Directeur Général

Sébastien GARNIER

Secrétaire Général

Assemblée Générale Mixte du 8 Juin 2009

PROJET DE RESOLUTIONS PROPOSEES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DES ACTIONNAIRES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

I – DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION*(Approbation du bilan et des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 Décembre 2008)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu lecture du rapport du conseil d'Administration sur les opérations de la Société pendant l'exercice 2008, du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes de cet exercice, des rapports du Président et des Commissaires aux comptes sur le contrôle interne, approuve les comptes annuels 2008 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

DEUXIEME RESOLUTION*(Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 Décembre 2008)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration sur les opérations du Groupe pendant l'exercice 2008 et du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de cet exercice, approuve les comptes consolidés 2008 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux membres du Conseil d'Administration quitus de leur gestion pour l'exercice 2008.

TROISIEME RESOLUTION*(Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 Décembre 2008)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir constaté que le bénéfice distribuable au titre de l'exercice s'élève à **8 918 741,15 €uros**, approuve l'affectation des résultats proposée par le Conseil d'Administration. En conséquence, elle décide que :

- Le bénéfice net de l'exercice s'élevant à :	8 918 741,15 €
- Augmenté du report à nouveau précédent de :	3 540 719,25€
- Formant un total de :	12 459 460,40 €

Sera réparti comme suit :

- Affectation à la réserve légale (5 % du bénéfice net)	445 937,05 €
- Affectation à la réserve facultative	7 000 000,00 €
- Distribution aux 1 200 000 actions d'un dividende global de 1,15 € par action	1 380 000,00 €
- Prélèvement, pour être reportée à nouveau, de la somme de :	3 633 523,35 €

TOTAL	12 459 460,40 €
-------	-----------------

En conséquence, le dividende net total est fixé à **1,15 €uros** par action. La date de paiement sera décidée par le Conseil d'Administration du 8 juin 2009 qui se tiendra à l'issue de l'Assemblée Générale.

Il est précisé, en application des dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, que ce dividende sera éligible à l'abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts ou sera soumis sur option du bénéficiaire à un prélèvement libératoire de 18 % (article 117 quater du nouveau Code général des impôts).

Au cas où, lors de la mise en paiement, la Société détiendrait certaines de ses propres actions, le bénéfice correspondant aux dividendes non versés en raison de ces actions sera affecté au compte report à nouveau.

Conformément à la loi, il est rappelé que les distributions effectuées au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes (par action) :

Exercice 2005		Dividende distribué éligible pour sa totalité à l'abattement de 40% mentionné à l'article 158.3.2° du CGI (en euros)	
Dividende Ordinaire	1 122 000	330 000	3,40
Exercice 2006		Dividende distribué éligible pour sa totalité à l'abattement de 40% mentionné à l'article 158.3.2° du CGI (en euros)	
Dividende Ordinaire	1 221 000	330 000	3,70
Exercice 2007		Dividende distribué éligible pour sa totalité à l'abattement de 40% mentionné à l'article 158.3.2° du CGI (en euros)	
Dividende Ordinaire	1 260 000	300 000	4,20

QUATRIEME RESOLUTION

(Approbation des conventions visées par l'article L. 225-38 et suivants du Code de Commerce)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les opérations visées par l'article L. 225-38 du Code de commerce, approuve ledit rapport et les opérations qui y sont mentionnées.

CINQUIEME RESOLUTION

(Autorisation à donner au Conseil d'Administration pour le rachat et la vente, par la société de ses propres actions)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, conformément aux dispositions des articles L. 225-209 à L. 225-212 du Code de commerce, du titre IV du livre II du Règlement général de l'autorité des marchés financiers et du règlement n° 2273/2003 de la Commission européenne du 22 décembre 2003, autorise le Conseil d'Administration à acheter des actions de la Société dans la limite d'un nombre d'actions représentant 10 % du capital social.

L'Assemblée décide que ces achats pourront être réalisés en vue des affectations suivantes, dans le respect des textes susvisés et des pratiques de marché admises par l'Autorité des marchés financiers :

- Soit pour la mise en œuvre de tout plan d'options d'achat d'actions de la Société dans le cadre des dispositions des articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce,
- Soit pour l'attribution gratuite d'actions au profit de salariés et mandataires sociaux de la Société et/ou des sociétés qui lui sont liées ou lui seront liées dans les conditions définies par les dispositions légales applicables, dans le cadre des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce,
- Soit attribution d'actions dans le cadre de la mise en œuvre de tout Plan d'Epargne d'Entreprise dans les conditions prévues par la loi, notamment les articles L. 443-1 et suivants du Code du travail,
- Soit participation aux résultats de l'entreprise,
- Soit pour la conservation et la remise ultérieure d'actions en échange ou en paiement dans le cadre d'opération de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5% du capital de la société,
- Soit de les annuler à des fins d'optimisation du résultat par action ou en vertu d'une autorisation d'annulation conférée au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale Extraordinaire.

L'Assemblée décide de fixer à **75 Euros** par action le prix maximal par action auquel la Société pourra effectuer ces achats. En conséquence, le montant total des acquisitions hors frais ne pourra pas dépasser **9 000 000 Euros**.

Les achats, cessions ou transferts de ces actions pourront être effectués à tout moment, dans le respect de la réglementation en vigueur, et en conformité avec les règles déterminées par le règlement de l'autorité des marchés financiers concernant les conditions et périodes d'intervention sur le marché, en une ou plusieurs fois et par tous moyens y compris par négociation de blocs, offres publiques ou par utilisation de produits dérivés admis aux négociations sur un marché réglementé ou de gré à gré, y compris en période d'offre publique d'achat ou d'échange initiée par la Société ou visant les titres de la Société.

Les actions acquises pourront être cédées notamment dans les conditions fixées par l'Autorité des Marchés Financiers de sa position du 6 Décembre 2005 relative à la mise en œuvre du nouveau régime d'achat d'actions propres.

La présente autorisation est donnée pour une durée de dix-huit mois à compter du jour de la présente Assemblée. Elle annule et remplace, pour la partie non utilisée, celle précédemment accordée par la cinquième résolution de l'Assemblée Générale du 13 juin 2008.

La Société devra informer, conformément à la réglementation en vigueur, l'Autorité des marchés financiers des achats, cessions, transferts réalisés et plus généralement procéder à toutes formalités et déclarations nécessaires.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration, lequel pourra les déléguer conformément à l'article L. 225-209, alinéa 2 du Code de commerce, pour décider de la mise en œuvre de la présente autorisation et en fixer les modalités, notamment pour ajuster le prix d'achat susvisé en cas d'opérations modifiant les capitaux propres, le capital social, ou la valeur nominale des actions passer tous ordres de Bourse, effectuer toutes déclarations auprès de l'Autorité des marchés financiers, remplir toutes autres formalités et, d'une manière générale, faire tout ce qui sera nécessaire.

SIXIEME RESOLUTION

(Ratification de la cooptation d'Administrateur de Madame Nicole DURIEUX en lieu et place de Monsieur Philippe GIFFARD, décédé)

L'Assemblée Générale ratifie la nomination aux fonctions d'Administrateur, en remplacement de Monsieur Philippe GIFFARD, décédé :

Madame Nicole DURIEUX
95, Boulevard de la République
92210 SAINT CLOUD

La mandat de Madame Nicole DURIEUX prend fin à la présente Assemblée Générale, le renouvellement de son mandat étant soumis à l'approbation de la huitième résolution.

SEPTIEME RESOLUTION

(Renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Daniel TARDY)

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'Administrateur de la Société de :

Monsieur Daniel TARDY
14, Rue des Sablons
75116 PARIS

pour une période de six années qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en l'an 2015 sur les comptes de l'exercice 2014.

HUITIEME RESOLUTION
(Renouvellement du mandat d'Administrateur de Madame Nicole DURIEUX)

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'Administrateur de la Société de :

Madame Nicole DURIEUX
95, Boulevard de la République
92210 SAINT CLOUD

pour une période de six années qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en l'an 2015 sur les comptes de l'exercice 2014.

II – DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

NEUVIEME RESOLUTION
(Autorisation de réduction du capital par annulation d'actions propres détenues par la Société)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, en application de l'article L. 225-209 du Code de commerce :

- Autorise le Conseil d'Administration à annuler tout ou partie des actions acquises dans le cadre de la mise en œuvre de l'autorisation donnée par la cinquième résolution de la présente Assemblée ou en vertu d'autorisations de même nature antérieures, dans la limite de 10 % du capital par périodes de vingt-quatre mois, soit un nombre maximal de 120 000 actions, et à réduire corrélativement le capital social de la Société, en une ou plusieurs fois, de la valeur nominale des actions, et à imputer la différence entre la valeur d'achat des actions annulées et leur valeur nominale sur tout poste de prime et réserve disponibles.
- Donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation à son Président, pour réaliser cette ou ces réductions de capital, constater la ou les réductions de capital, passer les écritures comptables correspondantes, modifier en conséquence les statuts et accomplir toutes informations, publications et formalités nécessaires.

La présente autorisation est donnée pour une durée de dix-huit mois à compter du jour de la présente Assemblée.

DIXIEME RESOLUTION
(Principe d'une augmentation de capital réservée aux salariés en application de l'article L-129-6 du Code de Commerce)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et de celui des Commissaires aux comptes, statuant en application des articles L.225-129-6 du Code de Commerce et L.443-5 du Code du travail, décide de réserver à des salariés adhérant à un Plan d'Epargne d'Entreprise une augmentation du capital social en numéraire aux conditions prévues par l'article L.443-5 du Code du travail.

En cas d'adoption de la présente résolution, l'Assemblée Générale décide d'autoriser le Conseil d'Administration à procéder, en une ou plusieurs fois, dans un délai maximum de 12 mois à compter de ce jour, à une augmentation de capital d'un montant maximum de 3 % du capital qui sera réservée aux salariés adhérant au Plan d'Epargne d'Entreprise de la Société et, le cas échéant, des entreprises qui lui sont liées dans les conditions de l'article L.225-180 du Code de commerce et réalisée conformément aux dispositions de l'article L.443-5 du Code du travail.

En cas d'adoption de la présente résolution, la présente autorisation entraîne la renonciation de plein droit des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription.

III – DISPOSITIONS COMMUNES

ONZIEME RESOLUTION
(Pouvoirs)

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Président du Conseil d'Administration, à son ou ses mandataires, et au porteur d'une copie ou d'extrait des présentes aux fins d'accomplir tous dépôts, formalités et publications nécessaires.